NATIONS UNIES
RD CONGO

DÉCENNIE D'ACTION

RAPPORT ANNUEL DE RESULTATS

2024

Mars 2025

Crédits photos

- RCO RDC
- CAFI
- FAO
- OIM RDC
- PNUD RDC
- Tiers
- UNFPA RDC
- UNICEF RDC

TABLE DES MATIERES

Sigles et Abréviations 4
Avant-Propos du Coordonnateur Résident 5
L'Equipe de Pays des Nations Unies 10
Principaux partenaires de développement du Système des Nations unies dans le pays 13

Chapitre 1. Principaux développements dans le contexte national 18

Chapitre 2. Contribution du Système des Nations Unies aux priorités nationales de développement à travers le Cadre de Coopération 26

2.1. Aperçu des résultats du cadre de coopération 27
2.2. Priorités, résultats et réalisations du cadre de coopération 33
2.3. Soutien aux partenariats et au financement de l'agenda 2030 59
2.4. Résultats des Nations unies travaillant plus et mieux ensemble : Cohérence, efficacité et efficience des Nations unies 60
2.5. Aperçu financier et mobilisation des ressources 66

Chapitre 3. Priorités de l'Equipe de Pays pour 2025 68

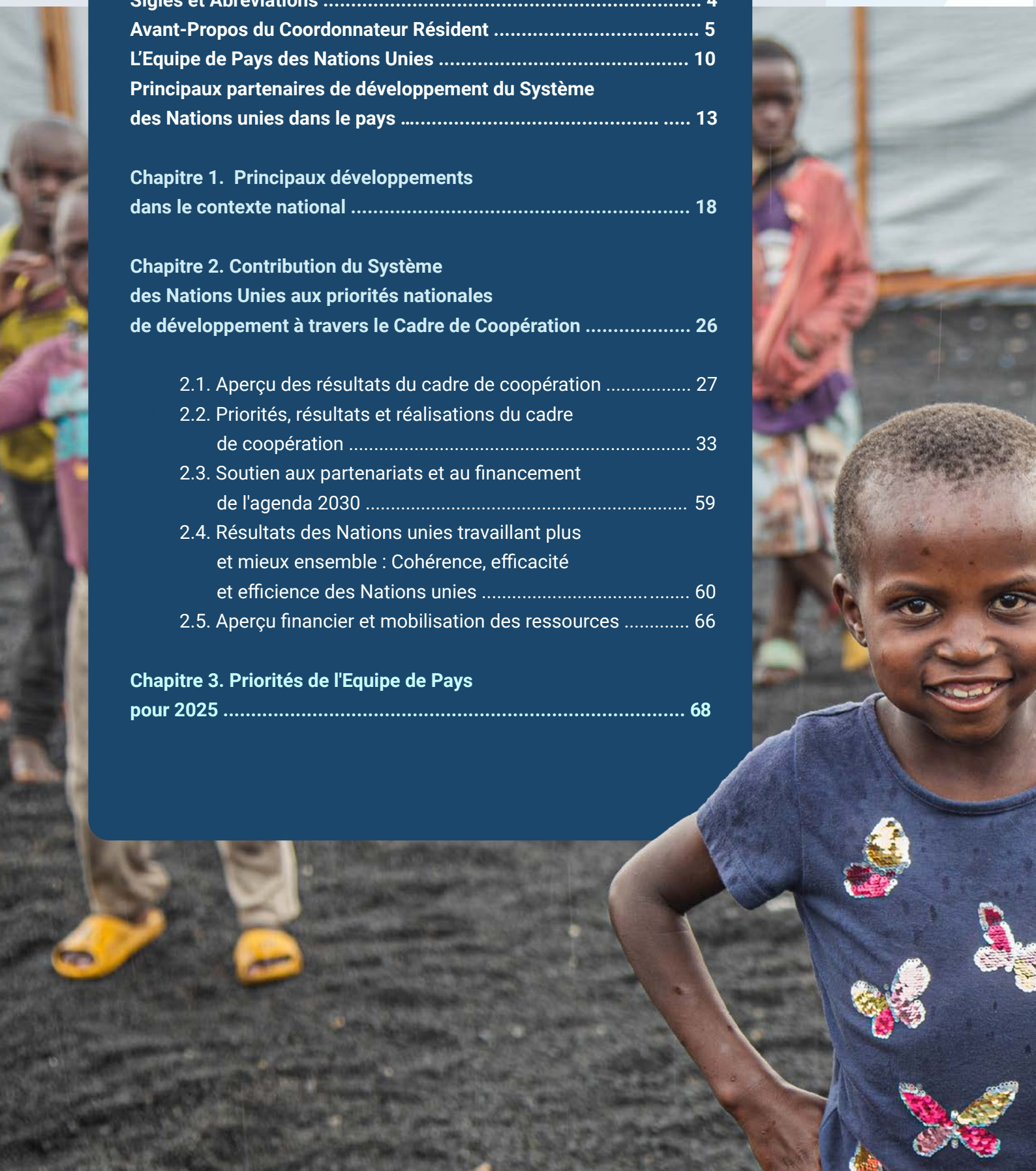

SIGLES ET ABREVIATIONS

BHA	: *Bureau of Humanitarian Affairs*
BMZ	: Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement
CAFI	: *Central African Forest Initiative*
CCA	: Analyse Commune de Pays (*Country Common Analysis)*
CERF	: *Central Emergency Response Fund*
CSU	: Couverture Santé Universelle
ECW	: *Education Cannot Wait*
EPNU	: Equipe Provinciale des Nations Unies
FDSN	: Forces de Défense et de Sécurité Nationales
FMI	: Fonds Monétaire International
GCP	: Groupe de Coordination des Partenaires
INS	: Institut National de la Statistique
KOICA	: Agence Coréenne de la Coopération Internationale
M23	: Mouvement du 23 Mars
MAS	: Malnutrition Sévère Aiguë
MONUSCO	: Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en RD Congo
ODD	: Objectif de Développement Durable
ONG/I	: Organisation Non Gouvernementale/Internationale
PBF	: Fonds pour la consolidation de la Paix (*Peacebuilding Fund)*
PCOF	: Plans Communautaires d'Occupation Foncière
PDL-145T	: Programme de Développement Local des 145 territoires
PGA	: Plateforme de Gestion de l'Aide
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNSD	: Plan National Stratégique de Développement
PTF	: Partenaire Technique et Financier
PVVIH	: Personne Vivant avec le Virus de l'immunodéficience humaine
RDC	: République Démocratique du Congo
SDGF	: Fonds Commun pour les ODD (*Sustainable Development Goals Fund)*
SNSF	: Système National de Surveillance des Forêts
SNU	: Système des Nations Unies
UNCT	: Equipe de Pays des Nations Unies (*United Nations Country Team)*
UNCTAD	: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (*United Nations Trade and Development)*
UNECA	: Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (*United Nations Economic Commission for Africa)*
UNESCO	: Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNODC	: Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (*United Nations Office on Drugs and Crime)*
UNSDCF	: Cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (*United Nations Sustainable Development Cooperation Framework)*
USA	: Etats Unis d'Amérique (*United States of America)*
USAID	: Agence des États-Unis pour le développement international (*United States Agency for International Development)*
USD	: Dollar Américain (*United States Dollars)*
USDOL	: Ministère du Travail des États-Unis(*United States Department of Labor)*
VBG	: Violences Basées sur le Genre
VIH	: Virus de l'immunodéficience humaine
WASH	: Eau, Hygiène et Assainissement (*Water, Sanitation, Hygiene)*

AVANT-PROPOS

DU COORDONNATEUR RÉSIDENT

Au nom de l'Equipe pays des Nations Unies (UNCT) en République démocratique du Congo, je suis heureux de vous présenter, à travers ce rapport, les résultats de la contribution collective du Système des Nations Unies à l'atteinte des ODDs dans le pays.

Ces résultats sont rendus possibles grâce aux efforts déployés par les Agences, Fonds et Programmes du SNU (au total 29 entités dont 23 résidentes en RDC) autour de 3 priorités stratégiques, déclinées en 8 effets dans le cadre de Coopération pour le développement 2020-2024. Les institutions étatiques et autres contreparties ont ainsi été soutenues dans leur ambition d'accélérer les progrès pour la réalisation des ODDs et d'améliorer les conditions de vie des populations congolaises.

Dans le domaine de la **consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie**

Des résultats évidents ont été obtenus en matière d'accès à la justice, de sécurité publique, de protection des droits, en particulier des enfants, et de gestion des armes dans certaines régions. Ainsi, plus de 450 000 enfants ont bénéficié d'une protection sociale et légale.

Les Nations Unies ont soutenu des initiatives visant l'amélioration du système judiciaire en faveur des victimes de violences basées sur le genre et la promotion de la lutte contre l'impunité.

Près de 45 500 personnes vulnérables ont bénéficié d'une assistance juridique à l'échelle nationale et 881 survivant-e-s des violences basées sur le genre (VBG) d'assistance juridique, tandis que 2 500 000 enfants ont vu leurs naissances enregistrées à l'état civil.

L'équipe de pays a également œuvré en faveur de la protection des personnes vulnérables, en particulier les enfants, notamment à travers la lutte contre les pires formes de travail dans les mines artisanales. De nombreuses actions ont été initiées en faveur de l'autonomisation et de la participation des femmes dans les instances politiques pour plus d'engagement.

En lien avec la consolidation de la paix, plus de 9000 armes ont été marquées et enregistrées ou sécurisées, et 125 000 personnes averties des risques liés aux engins explosifs.

Pour ce qui est de la **croissance économique inclusive et du développement durable**

Les Nations Unies ont poursuivi leur soutien au pays pour renforcer le cadre de coordination et de pilotage de mise en œuvre des ODD, et développer des capacités statistiques nationales pour un suivi efficient et une meilleure planification et programmation du développement.

Elles ont également renforcé leur appui à la diversification de l'économie et à un environnement favorable aux investissements, à travers la création ou la consolidation de chaînes de valeur agricole et industrielle, le renforcement des institutions et la promotion de la transparence et de la bonne gouvernance. Les interventions ont notamment visé à faciliter la formation professionnelle, l'inclusivité financière et l'accès au marché du travail pour stimuler l'emploi et l'entrepreneuriat.

En parallèle, un soutien renforcé a ciblé des politiques transformationnelles, telles que la politique nationale de l'énergie et la politique de l'aide sur les questions environnementales. A titre d'exemple, le programme d'appui à la consommation durable et substitution partielle au bois-énergie a enregistré des avancées notables en matière de préservation de l'environnement, de promotion d'alternatives énergétiques et d'amélioration des conditions de vie des populations locales.

Le programme a établi des partenariats avec 16 entreprises locales afin de produire et distribuer des solutions de cuisson propre soutenues par un fonds de défis. Ces efforts ont permis de sauver 1 012 hectares de forêts grâce à la réduction de l'exploitation du bois-énergie. Le programme a créé 1 391 emplois directs, dont 31 % sont occupés par des femmes, renforçant ainsi l'inclusion des femmes dans les secteurs liés aux énergies renouvelables.

Concernant l'**accès aux services sociaux de base et l'assistance humanitaire**

Les Nations Unies ont apporté des appuis significatifs en termes d'accès des populations aux soins de santé, y compris à la santé maternelle et infantile ; à l'eau et à l'éducation.

Ainsi, environ 500 000 enfants souffrant de malnutrition aigüe sévère ont été pris en charge, avec un taux de guérison de 97%, et près de 18 millions d'enfants ont bénéficié d'une supplémentation en vitamine A. Dans le même temps, environ 1500 000 personnes ont eu accès à l'eau potable au cours de l'année, y compris dans les contextes humanitaires. 6,53 millions de personnes affectées par une crise humanitaire ont reçu une forme d'assistance. Notons également que la qualité de vie de 6500 femmes souffrant de fistule obstétricale s'est améliorée grace à la réparation par la chirurgie

Les résultats obtenus au cours de l'année ont été rendus possibles par diverses initiatives, alignées sur les priorités nationales et guidées par le souci de ne laisser personne pour compte. La prise en compte effective des populations marginalisées ou oubliées requiert la disponibilité de données fiables et de qualité, base de toute planification efficace.

Ainsi, la réalisation du deuxième recensement général de la population et de l'habitat (dont le dernier date de 40 ans) en cours est soutenu et le partenariat avec l'Institut National de la Statistique (INS-RDC) renforcé.

L'année 2024 a été marquée par des évènements majeurs, dans un contexte compliqué par la persistance de tensions sous-régionales et de l'insécurité à l'est du pays, aggravant une situation humanitaire déjà dégradée.

À la suite des élections présidentielles et législatives de décembre 2023, l'Assemblée nationale a inauguré en juin le nouveau gouvernement national dirigé par Mme Judith

Suminwa Tuluka, première femme Premier Ministre de l'histoire du pays, et a approuvé le Programme d'action du gouvernement pour les années 2024-2028. Parallèlement, la MONUSCO a parachevé le processus de désengagement dans la province du Sud-Kivu et lancé la mise en œuvre de la transition.

Par ailleurs, la dette extérieure de la RDC a augmenté ces dernières années, passant de 10,5% du PIB en 2020 à 23,3% en 2023, d'où la nécessité d'une gestion rigoureuse des finances de l'Etat et d'une diversification des recettes. Dans une récente analyse de viabilité de la dette, le FMI évalue la RDC comme un pays à risque modéré de surendettement extérieur et global, avec une certaine marge d'absorption des chocs.

Entre 2023 et 2024, la RDC a maintenu sa position au 161e rang sur 166 pays dans l'Indice des ODD, avec un score de 48,7. L'accélération des progrès dans l'atteinte des ODD implique une intensification des actions dans tous les domaines, pour atteindre les personnes les plus vulnérables.

De manière à renforcer sa gamme d'expertise et de compétences, l'Equipe de pays a renforcé sa présence, notamment ONU Habitat et UNCDF à travers l'appui d'experts régionaux, le PNUE, à travers la nomination d'un point focal et ONUDC via la mise en place d'un bureau projet. Par ailleurs, de manière à assurer une plus grande cohérence et une meilleure coordination avec les autorités provinciales et les partenaires, l'Equipe Pays des Nations Unies a commencé la mise en place d'équipes de coordination des Nations Unies au niveau provincial. A ce jour six équipes ont été installées, et deux le seront en 2025.

C'est dans ce contexte qu'un nouveau Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) a été élaboré et signé en décembre 2024.

Le nouveau Cadre (2025-29) est à la fois le résultat des analyses et consultations menées lors de l'élaboration de l'Analyse Commune de Pays (CCA) en 2023 et des travaux de planification tenus entre mars et juin 2024. Les priorités stratégiques qui en découlent s'inscrivent dans la vision du développement de la RDC et celle de l'agenda 2030. Elles permettront de s'attaquer à certaines causes sous-jacentes des conflits, ou nœuds gordiens.

Ces causes traduisent une confluence entre la fragilité des institutions à plusieurs niveaux, surtout dans l'Est du pays du fait des conflits armés, et le cumul des vulnérabilités multidimensionnelles. L'objectif est de créer de meilleures conditions pour un développement durable, inclusif et résilient en RDC.

Aligné sur les priorités du Gouvernement déclinées dans le Plan national stratégique de développement (PNSD), ce nouveau Cadre de Coopération constituera l'instrument privilégié des Nations Unies pour accompagner le Gouvernement et accélérer les progrès des ODD au cours des dernières années de mise en œuvre de l'Agenda 2030. A travers le CCDD, les Nations Unies visent à créer des effets multiplicateurs sur plusieurs secteurs d'activité, des changements et des progrès des ODD, notamment par :

- Une montée en gamme du système des Nations Unies en élevant et diversifiant le niveau des compétences et expertises de ses équipes en matière d'appui-conseil et dialogue politique avec le gouvernement, notamment dans les domaines de l'efficacité des politiques publiques et de la mobilisation des ressources domestiques ;
- Une approche One UN en appui à la formulation et/ou la mise en œuvre de politiques publiques transformationnelles et accélératrices ;
- Une emphase sur les causes sous-jacentes et profondes des conflits, ou nœuds gordiens, notamment sur les questions foncières, d'exploitation des ressources naturelles et de flux financiers illicites ainsi que sur les violations des droits de l'homme ;

- L'intégration de la transition, liée au désengagement progressif de la MONUSCO, en matière notamment de protection des civils, de droits humains et de renforcement des institutions nationales et de l'État de droit ;
- Une meilleure convergence géographique en matière de coordination et de mise en œuvre de certains programmes conjoints et/ou multi-bailleurs ciblant les vulnérabilités multidimensionnelles des populations, la pression sur les ressources naturelles et la paix.

Au nom de l'Équipe pays des Nations Unies en République Démocratique du Congo, je tiens à exprimer ma profonde gratitude au Gouvernement pour la qualité exemplaire de la collaboration et de la coopération établies. J'adresse également mes sincères remerciements à l'ensemble des institutions nationales partenaires, aux acteurs de la société civile ainsi qu'au secteur privé, pour leurs contributions remarquables et leur engagement constant en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Je souhaite enfin saluer chaleureusement les Partenaires techniques et financiers, dont le soutien indéfectible et l'accompagnement stratégique ont été déterminants pour les avancées significatives que nous avons pu enregistrer.

Bruno Lemarquis

Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général,

Coordonnateur résident et Coordinateur humanitaire.

DÉCENNIE D'ACTION

L'EQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES

L'équipe de pays des Nations Unies est composée de

23 Entités

des Nations Unies résidentes en RDC.

(Agences, Fonds et Programmes)

Au total

29 Entités des N.U

(dont 2 institutions résidentes apparentées, 3 agences non-résidentes et la Mission de maintien de la paix)

ont des interventions dans le pays.

1 AVEC REPRÉSENTATION PAYS

NATIONS UNIES
RD CONGO

NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

FIDA

UNHCR
The UN Refugee Agency

MONUSCO

OCHA

OIM
ONU MIGRATION

Organisation
mondiale de la Santé

ONU
FEMMES

ONU-HABITAT

UNMAS

UNIDO

ONUSIDA

PNUD

WFP
Nations Unies
Programme
Alimentaire
Mondial

unesco

UNFPA

UNCDF
Impact Capital
for Development

unicef
pour chaque enfant

UNOPS

UNDSS

2 AVEC BUREAU DE LIAISON

PNUE

3 SANS PRÉSENCE PHYSIQUE

Nations Unies
Office contre
la drogue et le crime

UNECA

UN trade & development
UNCTAD

4 INSTITUTIONS APPARENTÉES

THE WORLD BANK
IBRD • IDA

INTERNATIONAL MONETARY FUND

5 INSTALLATION/DÉCISION D'INSTALLATION PHYSIQUE DE NOUVELLES ENTITÉS OU DE RENFORCEMENT

PNUE

Nations Unies
Office contre
la drogue et le crime

EQUPES PROVINCIALES DES NATIONS UNIES EPNU/UNPT

Dans le contexte de la République Démocratique du Congo, face à l'immensité du territoire national, à la diversité des défis et à l'intensité des besoins, notamment en cette période de transition marquée par le désengagement de la MONUSCO, l'UNCT a décidé, depuis 2023, de mettre en place des équipes provinciales des Nations Unies. Cette initiative vise à créer les conditions de synergie, de cohérence et de complémentarité au sein des entités des Nations Unies, tout en générant un gain d'efficacité, notamment à travers :

- L'engagement coordonné avec les autorités provinciales et locales ;
- Une coordination accrue et plus efficace des activités des Nations Unies ;
- Une meilleure adaptation aux contextes provinciaux variés et aux besoins locaux ;
- La collecte de données locales ;
- L'amélioration de l'efficience des interventions des Nations Unies ;

Ces équipes couvrent une ou plusieurs provinces. Huit équipes seront mises en place au total. En 2024, six équipes provinciales ont été installées, en Ituri, au Nord Kivu, au Sud Kivu, au Tanganyika, ainsi qu'au niveau du Grand Kasaï (couvrant les provinces du Kasaï, Kasaï Central, Kasaï Oriental, Lomami et Sankuru) et du Katanga (couvrant les provinces du Haut Katanga, Haut Lomami et Lualaba). Deux équipes restent à établir en 2025, pour la province de la **Tshopo** et pour le **Grand Equateur** (Equateur, Mongala, Nord Ubangi, Sud Ubangi et Tshuapa).

PRINCIPAUX PARTENAIRES DE DEVELOPPEMENT

DU SYSTEME DES NATIONS UNIES DANS LE PAYS

En 2024, la mise en œuvre du cadre de coopération a été portée par une dynamique de partenariat renforcé entre le Système des Nations Unies (SNU) et une diversité d'acteurs, tant nationaux qu'internationaux. Ces collaborations ont joué un rôle central dans la mise en œuvre de nos interventions, et ont facilité la mobilisation des ressources nécessaires au soutien du développement durable et à la mise en œuvre de la feuille de route pour la transition des Nations Unies, notamment dans le contexte du retrait de la MONUSCO du Sud-Kivu.

En parallèle, plusieurs actions conjointes de plaidoyer ont été organisées, visant à promouvoir des politiques publiques favorables à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces actions ont impliqué une coordination étroite entre les différentes parties prenantes, afin de renforcer la visibilité et l'impact des messages clés sur des questions globales telles que le changement climatique, la réduction des inégalités, et la promotion de la paix et de la sécurité. De plus, cette période a été marquée par la mise en œuvre concrète de divers projets, illustrant la capacité du SNU à traduire les engagements en actions tangibles. Ces projets, développés en collaboration avec des partenaires diversifiés, ont permis de répondre aux besoins spécifiques des populations tout en favorisant l'inclusivité et la durabilité.

Le SNU a collaboré avec plus de 30 entités étatiques (ministères, parlement, système judiciaire, gouvernorats, municipalités, etc.), des partenaires techniques et financiers (bilatéraux, multilatéraux, institutions financières internationales) réunis au sein du GCP, des entités privées et des entreprises, des organisations de la société civile (ONG locales, organisations de jeunes, des femmes et de personnes vivant avec handicap), des universités (UNIKIN, UNIKIS, INERA, etc.), et des ONG internationales dans des domaines tels que la santé, l'agriculture, l'éducation, l'environnement, la justice, et la résolution des conflits. Les partenaires financiers et techniques engagés sur les différents effets du cadre de coopération sont présentés dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Cartographie des partenaires techniques et financiers

Effet	Partenaires financiers
Effet 1.1: D'ici 2024, la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée en particulier celle des personnes vulnérables, y compris les réfugiés/déplacés, des femmes et les jeunes	MONUSCO, SUÈDE, NORVÈGE, PAYS-BAS, USA, JAPON, FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX, KOICA Korea International Cooperation Agency, BMZ, KPNA (AGENCE DE POLICE COREENNE)
Effet 1.2 : D'ici 2024, les populations vivant en RDC, plus spécifiquement les plus vulnérables (femmes, enfants, réfugiées et déplacées) jouissent de leurs droits humains, en particulier l'accès équitable à la justice, (y compris la justice juvénile), à l'identité juridique et la protection, à travers le renforcement des systèmes judiciaire, sécuritaire, des capacités de veille des organisations de la société civile sur les droits humains et la redevabilité institutionnelle	USA-BPRM, FONDS MULTI BAILLEURS, SUÈDE, JAPON, UE, NORVÈGE, PAYS-BAS, CANADA, United nations Trust Fund for Human Security, FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX, BMZ, USDOL, USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE
Effet 1.3 : D'ici 2024, les institutions publiques, les médias et la société civile, au niveau et décentralisé exercent efficacement leurs rôles pour une gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'état de droit	SUÈDE, FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX, BMZ, NORVÈGE, USA-USDOL

Effet 2.1 :

D'ici 2024, les populations congolaises jouissent d'une croissance économique inclusive durable portée par la transformation agricole, la diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes

UE
JAPON
SUÈDE
USAID-BHA
THE WORLD BANK
NORVÈGE

Effet 2.2. :

D'ici 2024, les populations vivant en RDC bénéficient d'une protection sociale inclusive et du dividende démographique portée par la maitrise démographique et autonomisation des jeunes, des femmes, des réfugiés, des déplacés, des retournés, des rapatriés et apatrides

THE WORLD BANK
Enabel
ROYAUME DE BELGIQUE
BMZ
NORVÈGE
SUÈDE
ITALIE

Effet 2.3 :

D'ici 2024, les populations tirent profit d'une gestion responsable et durable des ressources naturelles (forestières, minières, et foncières), par l'État, les entités décentralisées, les communautés, et le secteur privé, dans un contexte de changement climatique et de préservation de la biodiversité gouvernance démocratique apaisée, efficace et inclusive, porteuse d'effets sur la participation citoyenne et le renforcement de l'état de droit

SUÈDE
ALLEMAGNE
ROYAUME DE BELGIQUE
THE WORLD BANK
SUISSE

Effet 3.1 :

Les populations, en particulier les plus vulnérables bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux services sociaux de base, y compris de lutte contre le VIH/SIDA

ROYAUME DE BELGIQUE
Gavi The Vaccine Alliance
Can Give
THE WORLD BANK
CoVDP
USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE
CDC
BILL & MELINDA GATES foundation
CANADA
SUÈDE
KOICA Korea International Cooperation Agency
UNION EURO-PÉENNE
FRANCE
ALLEMAGNE
ROYAUME UNIE
EDUCATION CANNOT WAIT

Effet 3.2 :

D'ici 2024, les organisations humanitaires et structures gouvernementales chargées des questions humanitaires apportent une réponse humanitaire coordonnée, rapide et efficace envers les personnes affectées par les crises dans le respect des standards et principes humanitaires en vue de réduire la surmortalité et la sur-morbidité des personnes affectées

United Nations CERF
JAPON
FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
THE WORLD BANK
Sida
BHA
CANADA
KOICA Korea International Cooperation Agency
USAID FROM THE AMERICAN PEOPLE
Funded by European Union Humanitarian Aid
NORVÈGE
ALLEMAGNE
EDUCATION CANNOT WAIT

FONDS MULTI BAILLEURS

Women's Peace & Humanitarian Fund
A United Nations & Civil Society Partnership

IDA
International Development Association
WORLD BANK GROUP

GLOBAL FINANCING FACILITY

LE FONDS MONDIAL

INTERNATIONAL MONETARY FUND

European Commission

Aide Humanitaire et Protection civile

CHINE

DANEMARK

CORÉE DU SUD

FINLAND

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
LE GOUVERNEMENT

german cooperation
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT

german humanitarian assistance
DEUTSCHE HUMANITÄRE HILFE

中国援助
CHINA AID
FOR SHARED FUTURE

UKaid
from the British people

JICA

En partenariat avec
AIDE AID
Canada

MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
Liberté
Égalité
Fraternité

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

NORWEGIAN MINISTRY OF FOREIGN AFFAIRS

Kingdom of the Netherlands

Foreign & Commonwealth Office

Norad

FIND
Diagnosis for all

Unilever

POLIO GLOBAL ERADICATION INITIATIVE

Unitaid
SAVE LIVES FASTER

GPE Transformer l'éducation

DEPARTMENT OF HEALTH & HUMAN SERVICES USA

CDC
CENTERS FOR DISEASE CONTROL AND PREVENTION

NUTRITION INTERNATIONAL

Rotary
ROTARY INTERNATIONAL

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE, HYGIENE ET PREVENTION
SECRETARIAT GENERAL
UG-PDSS

wellcome

CLINTON HEALTH ACCESS INITIATIVE

MPTF 100

ISSSS
Pour la République Démocratique du Congo

Chapitre 1

PRINCIPAUX DEVELOPPEMENTS DANS LE CONTEXTE NATIONAL ET REGIONAL

© Unicef RDC

Vue aérienne de la Zone Economique Spéciale pilote de Maluku - Kinshasa
© Tiers

2024 a été une année critique pour la République Démocratique du Congo. Au cours de l'année, la complexité du contexte politico-sécuritaire du pays s'est accentuée, marquée par la détérioration de la situation sécuritaire et humanitaire, dans l'Est du pays et des poches d'insécurité émergeant dans d'autres zones, alimentées par l'activité des groupes armés et des conflits intercommunautaires.

Sur le **plan politique interne**, en décembre 2023, les élections présidentielles et législatives se sont achevées dans un climat tendu. Le 9 janvier, la Cour constitutionnelle a confirmé la réélection de Félix Tshisekedi à la présidence, avec 73 % des voix, suivi de Moïse Katumbi, qui a recueilli 18 % des voix. La plateforme politique Union sacrée de la nation (USN) représentant le Président Tshisekedi a obtenu environ 450 des 500 sièges de l'Assemblée nationale. Les femmes occupent 13 % des sièges, soit une légère augmentation par rapport aux 10% du mandat législatif 2018-2023. La prestation de serment du chef de l'Etat pour un second mandat, l'installation de nouveaux organes des institutions publiques et la constitution du gouvernement à l'issue des élections ont dominé les dynamiques politiques au cours des premiers mois de l'année.

Le 12 juin, l'Assemblée nationale s'est réunie pour investir le nouveau Gouvernement dirigé par la Première Ministre Judith Suminwa Tuluka, première femme de l'histoire du pays à occuper cette fonction et pour approuver un programme d'action de cinq ans visant un budget total de 92,9 milliards USD.

Au cours de l'année, dans un climat alimenté par les tensions autour des appels à la révision constitutionnelle, le Gouvernement congolais a initié des réformes de gouvernance, conformément à son programme d'action, pour améliorer le pouvoir d'achat de la population, renforcer l'accès aux services sociaux de base, consolider l'appareil de sécurité et de défense, consolider le système judiciaire et promouvoir une gestion rationnelle des fonds publics et des res-

sources naturelles.

Ces avancées politiques s'inscrivent néanmoins dans un contexte de grave détérioration sécuritaire en Ituri et au Nord Kivu en particulier. En Ituri, l'espoir suscité au mois d'avril 2024 par la signature d'un acte d'engagement pour la cessation des hostilités entre les groupes armés (particulièrement CODECO et Zaïre) est retombé, provoquant de nouvelles flambées de violence. En parallèle, le M23 a réalisé d'importants gains territoriaux au Nord-Kivu. Face au M23, soutenu par les Forces Rwandaises de Défense, les Forces armées de la RDC (FARDC) se sont appuyées sur une coalition de groupes armés opposés au M23, et opérant sous le label de « Wazalendo » ou « Volontaires pour la Défense de la Patrie » (VDP).

Si la réponse à la crise sécuritaire en RDC nécessite des solutions politiques au niveau régional, un cessez-le-feu conclu à Luanda entre la RDC et le Rwanda le 4 août 2024 avait laissé entrevoir des lueurs d'espoir vers la paix, mais il n'a pas réussi à stabiliser les lignes de front ni à réduire les violations des droits humains subies par les civils. Malgré les progrès réalisés dans le cadre du processus de Luanda au cours de l'année 2024, un sommet tripartite Angola-République démocratique du Congo-Rwanda, prévu le 15 décembre, a été reporté sine die, laissant planer le spectre d'un embrasement de la crise dans la région.

La situation dans l'est de la RDC offre des risques de catastrophe humanitaire de grande ampleur, d'aggravation de l'instabilité, d'effondrement des économies locales et de régionalisation potentielle du conflit.

La persistance du conflit risque d'affaiblir les structures de gouvernance déjà fragiles et de compromettre les récents progrès en matière de développement dans une région historiquement déstabilisée par l'activité des groupes armés et l'exploitation minière illicite. Les acteurs armés ont intensifié le pillage de ressources stratégiques telles que le cobalt, l'étain et le coltan, affaiblissant davantage la collecte des recettes publiques et alimentant l'économie de guerre. Au niveau régional, la crise menace de dépasser les frontières, mettant en péril l'architecture de paix et de sécurité plus large de la région des Grands Lacs.

Dans un tel cadre, la crise humanitaire qui touche la RDC demeure l'une des plus importantes et complexes au monde, avec notamment plus de 25 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire. L'intensification des combats dans les provinces de l'Est a aggravé la vulnérabilité multidimensionnelle des populations, surtout des femmes et des filles de plus en plus exposées aux violences sexuelles liées aux conflits, notamment à l'intérieur et autour des sites d'accueil des personnes déplacées. Ces besoins nécessitent des engagements de tous les acteurs à travers des interventions à moyen et long termes substantielles, holistiques et continues.

Le Plan de Réponse Humanitaire (PRH) adopté par l'Équipe Humanitaire Pays pour l'année 2024 aurait fixé pour objectif d'assister 8,7 millions de personnes les plus vulnérables, pour un coût total de USD 2,6 milliards, dont 48% ont pu être mobilisés. Les principaux chocs entrainant d'importants besoins humanitaires en RDC sont les conflits (principalement à l'Est du pays), les aléas climatiques (plus spécifiquement les inondations), et les chocs sanitaires.

Par ailleurs, si les personnes les plus vulnérables nécessitant une aide humanitaire sont victimes de chocs spécifiques, une majorité des besoins des populations sont la conséquence de défaillances structurelles, dues aux insuffisances dans les politiques de développement, à la pauvreté chronique et au manque d'investissements publics dans les services essentiels de base.

Également, les dernières années ont vu le retrait progressif de la MONUSCO de plusieurs provinces de la RDC. En 2024, le désengagement de la Mission s'est achevé dans la province du Sud-Kivu, appuyé sur une planification solide et conjointe autour de priorités conjointement identifiées. En

effet, à la suite de la demande des autorités gouvernementales de la RDC en 2023 auprès du Conseil de Sécurité d'accélérer le départ de la Mission, un plan de désengagement avait été élaboré et validé fin 2023 détaillant le transfert des tâches jadis assurées par la MONUSCO au gouvernement de la RDC, appuyé par le Système des Nations Unies et d'autres parties prenantes. Après une phase d'accélération du processus, une approche plus prudente est dorénavant privilégiée quant au retrait total de la MONUSCO.

En ce qui concerne les développements socio-économiques, la dégradation de la situation sécuritaire dans l'est de la RDC a engendré des répercussions économiques, affectant des secteurs clés tels que l'exploitation minière, les infrastructures, le secteur bancaire et le commerce régional. La situation exacerbe l'instabilité budgétaire, réduit les recettes publiques et augmente les dépenses militaires, ce qui pèse encore davantage sur les finances publiques. L'insécurité grandissante menace de compromettre les progrès économiques nationaux, d'aggraver la pauvreté et d'accentuer les vulnérabilités structurelles. Les dépenses militaires ont fortement augmenté, atteignant 1,4 milliard de dollars en 2024, évinçant les dépenses sociales essentielles à la réduction de la pauvreté.

L'insécurité persistante risque également de perturber le commerce légal et la certification des minerais 3T (étain, tantale, tungstène). Le démantèlement des chaînes d'approvisionnement légales compromet les systèmes de conformité internationaux, favorise la contrebande et affaiblit la surveillance de l'État. La contrebande de minerais finance non seulement les groupes armés, mais réduit également les recettes fiscales.

Dans cette complexité marquée par des persistants défis politico-sécuritaires, en novembre 2024, les autorités congolaises et le Fonds Monétaire International (FMI) sont parvenus à un accord au niveau des services sur un nouveau programme économique et financier de trois ans, soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) pour un montant d'environ 1,77 milliard USD. A ceci s'ajoute un programme climatique de trois ans, soutenu par l'Instrument de soutien à la résilience et à la durabilité (RSF) pour environ 1,1 milliard USD.

© RCO RDC

En effet, nonobstant la complexité de la situation, le FMI estime que l'activité économique est restée forte en 2024, avec une croissance du PIB réel prévue à 6,0 %. L'inflation, qui avait culminé à 23,8 % à la fin de 2023, a ralenti pour s'établir à 12,8 % en glissement annuel en fin novembre 2024. Malgré les progrès et cette capacité de résilience de l'économie congolaise, la trajectoire de croissance économique du pays repose majoritairement sur le développement du secteur minier sans une réelle dynamique de diversification de l'économie et de réduction significative de la pauvreté.

Dans une économie fortement tributaire des importations, notamment de produits alimentaires, estime le FMI, la dépréciation marquée de la monnaie au cours des der-

© Unicef RDC

nières années a érodé le pouvoir d'achat de nombreux Congolais, y compris des agents du secteur public. Ces défis imposent un lourd fardeau à la RDC en termes de coûts humains et économiques, estime le FMI. Les perspectives économiques demeurent favorables, quoique soumises à des risques importants, internes et externes.

Sur le plan externe, les risques proviennent de pressions inflationnistes accrues dues à la volatilité des prix du pétrole et des denrées alimentaires, et à l'intensification des conflits régionaux, y compris celui au Moyen-Orient, qui pourrait peser sur les recettes d'exportation et les investissements directs étrangers en RDC. Au niveau interne, ces risques incluent la poursuite des conflits à l'Est, la détérioration de la gouvernance, l'aggravation de la corruption, et les incertitudes liées au retrait progressif prévu de la MONUSCO.

La balance commerciale de la RDC, quant à elle, demeure largement influencée par les exportations de minerais, principalement le cuivre et le cobalt. Toutefois, la facture des importations reste élevée, en raison de la demande en machines, en produits alimentaires et en carburant.

Les investissements directs étrangers (IDE), qui sont passés de 2 milliards USD en 2020 à 1,5 milliard USD en 2023, ont été volatiles, affectés par l'instabilité politique et les préoccupations liées à la gouvernance.

La dette publique extérieure a atteint 23,3% du PIB en 2023 contre 10,5% en 2020, soulignant l'importance d'une gestion rigoureuse et d'une diversification des recettes. La dernière analyse de viabilité de la dette du FMI considère la RDC comme un pays à risque modéré de surendettement extérieur et global, avec une certaine marge d'absorption des chocs.

S'agissant des ODD, entre 2023 et 2024, la RDC a maintenu sa position au 161 rang sur 166 pays dans l'Indice des ODD, avec un score de 48,7. La population est estimée à 100 606 566 habitants, avec un PIB par habitant de 688 USD en 2024. Malgré des défis persistants tels qu'un taux élevé de pauvreté, une sous-alimentation significative, une mortalité maternelle préoccupante et un accès limité à l'électricité et à l'eau potable, des progrès notables ont été enregistrés dans certains domaines, notamment en matière de couverture vaccinale et de protection sociale. Le Gouvernement a confir-

mé son engagement en réalisant une Revue nationale volontaire en 2023 et en finalisant en 2024 une feuille de route d'accélération des ODD, dont la mise en œuvre débutera en 2025.

Les déficits d'infrastructure demeurent, avec seulement 19% de la population ayant accès à l'électricité. Pour accélérer les progrès, il est essentiel de renforcer les investissements dans les infrastructures de base, la santé et l'éducation, tout en promouvant une croissance économique inclusive et durable. Le développement de grands projets d'infrastructure, tels que le Corridor de Lobito, offre une opportunité de transformation pour stimuler l'économie de la RDC, diversifier les exportations et attirer de nouveaux investissements, en particulier dans les secteurs minier et manufacturier.

En réponse à cette complexité et a ces multiples défis, le 6 décembre 2024, la signature du Cadre de Coopération pour le Développement Durable 2025-2029 (UNSDCF 2025-2029) entre le gouvernement de la RDC et le système des Nations Unies, a formalisé un engagement commun en faveur d'un partenariat basé sur les principes de solidarité, d'inclusion et de durabilité. Ce cadre de coopération constitue la réponse commune des Nations Unies aux priorités du gouvernement congolais inscrites dans son Plan National Stratégique de Développement (PNSD). Le financement total nécessaire pour la mise en œuvre de l'UNSDCF 2025-2029 est estimé à 3,69 milliards USD.

© Unicef RDC

GRAPHIQUE 1 : ILLUSTRATION DES TENDANCES PAR ODD EN 2024

PERFORMANCE GLOBALE

CLASSEMENT DU PAYS **161** /167

SCORE DU PAYS

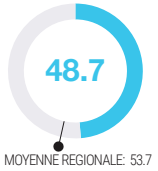

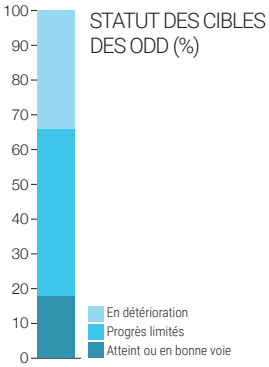

PERFORMANCE MOYENNE PAR ODD

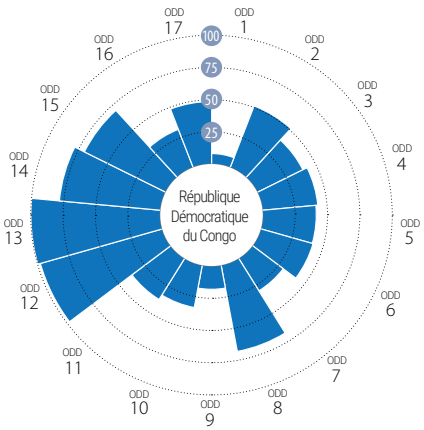

TABLEAUX DE BORD ET TENDANCES DES ODD

- Défis majeurs
- Défis significatifs
- En diminution
- Stagnation
- Les défis demeurent
- ODD atteint
- Amélioration modérée
- En bonne voie ou maintien de l'atteinte des ODD
- Informations indisponibles
- Informations indisponibles

Remarque : Le titre complet de chaque ODD est disponible ici : https://sdgs.un.org

Source : https://dashboards.sdgindex.org/profiles/congo-dem-rep

Sur la base des tendances observées des 17 ODDs pour la RDC entre 2023 et 2024, on note pour chaque ODD les points suivants :

1 PAS DE PAUVRETÉ

La pauvreté extrême reste élevée, sans amélioration significative en raison de la croissance démographique et de l'instabilité économique.

2 FAIM «ZÉRO»

La prévalence de la sous-alimentation demeure préoccupante, exacerbée par les conflits et les défis climatiques.

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Des progrès modestes ont été observés dans la lutte contre les maladies transmissibles, mais la mortalité maternelle et infantile reste élevée.

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

La participation à l'éducation pré-primaire reste faible, limitant les perspectives d'amélioration du niveau d'instruction.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Des efforts ont été faits pour renforcer les droits des femmes, mais les inégalités de genre persistent, notamment en matière d'accès à l'emploi.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT

L'accès aux services d'eau potable et d'assainissement de base reste insuffisant, particulièrement en milieu rural.

7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE

Une grande partie de la population n'a toujours pas accès à l'électricité, bien que des projets d'électrification rurale soient en cours.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

L'économie congolaise a connu une croissance soutenue ces dernières années, mais cette dynamique n'a pas encore permis une amélioration significative du marché du travail. Les opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes et les femmes, restent insuffisantes.

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE

Les infrastructures de transport et numériques progressent lentement, limitant l'industrialisation du pays.

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Les écarts économiques et sociaux entre les populations urbaines et rurales restent marqués.

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

La proportion de la population vivant dans des quartiers informels reste élevée, posant des défis d'aménagement urbain.

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

De nombreuses initiatives ont été entreprises pour intégrer la durabilité dans les secteurs clés, notamment à travers l'agriculture et la gestion des ressources naturelles. Toutefois, elles restent encore ponctuelles et limitées en portée.

13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le pays est vulnérable aux aléas climatiques, les efforts d'adaptation et d'atténuation existants doivent être amplifiés et mieux coordonnés, avec un appui renforcé en matière de financement, de renforcement des capacités locales et d'opérationnalisation des politiques climatiques.

14 VIE AQUATIQUE

La gestion des ressources en eau et la protection des écosystèmes aquatiques restent insuffisantes.

15 VIE TERRESTRE

La déforestation et la perte de biodiversité restent préoccupantes, malgré certaines initiatives de conservation.

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Les conflits armés et l'instabilité politique continuent à affecter la gouvernance et la sécurité.

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

L'ODD 17 en RDC progresse grâce à une meilleure structuration des partenariats, mais des défis subsistent en matière de coordination, d'inclusivité et de résilience. Une collaboration intégrée entre acteurs nationaux et internationaux est essentielle pour atteindre les objectifs d'ici 2030.

© PNUD RDC

Chapitre 2

CONTRIBUTION DU SYSTEME DES NATIONS UNIES AUX PRIORITES NATIONALES DE DEVELOPPEMENT A TRAVERS LE CADRE DE COOPERATION

© Unicef RDC

2.1. APERÇU DES RÉSULTATS DU CADRE DE COOPÉRATION

En 2024, l'équipe des Nations Unies a continué à renforcer sa réponse collective en soutenant les priorités nationales du gouvernement congolais et les efforts du pays pour atteindre les ODD, en se concentrant sur les trois axes stratégiques du Cadre de Coopération :

- Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie.
- Croissance économique inclusive et développement durable ;
- Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire.

Afin d'accroître son impact et d'améliorer son efficacité, le SNU a lancé une analyse visant à identifier les politiques publiques transformationnelles qui pourraient bénéficier d'un soutien plus systématique, coordonné et à l'échelle de la part des agences indiquées, en collaboration avec les acteurs les plus pertinents.

CONSOLIDATION DE LA PAIX, RESPECT DES DROITS HUMAINS, PROTECTION DES CIVILS, COHÉSION SOCIALE ET DÉMOCRATIE

Dans ce domaine, plusieurs avancées ont été observées, se rapportant entre autres à :

- **Mécanismes communautaires de dialogue et de gestion des conflits**

  En 2024, plusieurs mécanismes communautaires de dialogue et de gestion des conflits ont été mis en place dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika, Ituri, Kasaï central et Kasaï.

- **Commission provinciale ad hoc pour la gestion des conflits territoriaux**

  Une Commission provinciale ad hoc a été installée, renforcée et est désormais opérationnelle dans la province de l'Ituri. Elle est chargée de la prévention et de la résolution des conflits liés aux limites administratives et bénéficie d'un soutien politique pour mener à bien ses missions.

- **Projets de loi déposés à l'Assemblée nationale**

  Quatre projets de loi ont été déposés à l'Assemblée nationale (relatifs à l'aide juridique, au statut des magistrats, et à la lutte contre la corruption). Cependant, ces projets de loi n'ont pas été retenus parmi les priorités législatives de 2024, en raison de plusieurs facteurs, dont le contexte de transition politique à la suite des élections générales de fin 2023.

- **Avancées en matière de parité homme-femme**

  Le soutien technique et financier apporté par le système, ainsi que d'autres acteurs, a permis d'accélérer les efforts en matière de parité homme-femme dans les instances de prise de décision.

- **Élections démocratiques en février 2024**

  En février 2024, la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) a organisé deux scrutins conformes aux règles démocratiques :

  - L'élection sénatoriale
  - L'élection des gouverneurs des provinces

© OIM RDC

CROISSANCE ÉCONOMIQUE INCLUSIVE, DÉVELOPPEMENT AGRICOLE, CAPTURE DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE, PROTECTION SOCIALE ET GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES

© FAO RDC

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de différents projets de développement, en partenariat avec plusieurs agences et organisations internationales.

Élevage et Santé animale

Dans les provinces du Maniema, de la Lomami, du Kasaï Central et du Kasaï Oriental, des protocoles d'accord ont été signés afin de structurer la gestion des élevages ruraux et renforcer la prévention contre les épizooties. Ces engagements s'inscrivent dans une vision à long terme, où la santé animale devient un levier essentiel de sécurité alimentaire. En collaboration avec l'ERAIFT[1], des actions ont été lancées pour former des formateurs et élaborer des Plans de Santé Animale et de Transfert (PSAT), véritable pierre angulaire d'une approche durable et communautaire.

Agriculture et Infrastructures rurales

L'agriculture, pilier de l'économie locale, a bénéficié d'investissements significatifs. Huit kilomètres de routes ont été réhabilités dans la province du Tanganyika, facilitant l'accès aux marchés pour les agriculteurs. Des travaux similaires ont mobilisé plus de 1 300 personnes dans le Sud-Kivu, dans une logique de haute intensité de main-d'œuvre (HIMO). Parallèlement, la campagne agricole a été soutenue par la distribution d'intrants pour les saisons B et A, ainsi que la construction d'un pont agricole, toujours dans le Sud-Kivu. Pour mécaniser les efforts, plusieurs régions ont reçu des tracteurs et moulins.

Énergie

Pour répondre aux besoins en énergie des communautés isolées, des études de faisabilité ont été réalisées en vue de réhabiliter la microcentrale de Wau, dans le territoire de Masisi (200 kW). D'autres études d'impact environnemental ont été engagées pour des projets similaires à Kole, Nganza, Punkulu, Yamé/Banalia et Ngobo. Ces infrastructures permettront à terme de fournir

[1] Ecole Régionale Postuniversitaire d'Aménagement et de Gestion intégrés des Forêts et Territoires tropicaux

une énergie propre et durable aux populations rurales.

Nutrition et Sensibilisation

La sensibilisation reste un outil puissant. Au Tanganyika, 90 émissions radio ont été diffusées, promouvant les bonnes pratiques agricoles et nutritionnelles. Dans le Kasaï, plus de 5 300 personnes ont été touchées par des campagnes de sensibilisation autour du programme ANJE (Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant), soulignant l'importance d'une alimentation adaptée dès le plus jeune âge.

Formation et Travaux HIMO

Pour renforcer les capacités locales, des formations ont été dispensées aux cadres techniques des cellules d'infrastructures, projets eau, UCM, et autres structures partenaires. En parallèle, des chantiers-écoles ont vu le jour, permettant de réhabiliter des voiries, aménager des espaces publics et sécuriser des sources d'eau potable, tout en offrant des opportunités d'emploi local.

Protection sociale et Inclusion

L'inclusion sociale s'est concrétisée par la mise en place du Registre Social Unique (RSU), un outil structurant pour la gestion des bénéficiaires des programmes sociaux. Des appuis ont également été apportés à la révision de la stratégie nationale de protection sociale, tandis que des formations innovantes ont permis à plusieurs citoyens d'accéder à l'alphabétisation, au codage informatique, voire à l'intelligence artificielle.

Environnement et Entrepreneuriat

Face aux défis environnementaux, des projets de reboisement et de gestion durable des ressources naturelles ont été lancés. L'entrepreneuriat rural a également été stimulé par le soutien aux jeunes entrepreneurs et aux organisations paysannes, via la création d'incubateurs et la structuration en coopératives. Pour renforcer la résilience alimentaire, des distributions d'animaux de basse-cour, de semences vivrières et d'arbres fruitiers ont été organisées.

La dynamique de croissance économique inclusive se manifeste entre autres à travers l'amélioration des conditions de vie des populations locales et l'élargissement des opportunités pour les populations, y compris les groupes traditionnellement marginalisés. Ainsi, dans le cadre du programme PDL 145 T mis en œuvre par le PNUD, on peut relever que 341 localités réparties dans 54 territoires de provinces ciblées ont vu leur accès aux services sociaux de base s'améliorer significativement grâce à la réhabilitation de 631 infrastructures, incluant 334 écoles primaires, 245 centres de santé et 52 bâtiments administratifs. D'autre part, un total de 11 668 personnes, ont pu bénéficier d'emplois temporaires et de moyens de subsistance renforcés, contribuant à la réduction de la pauvreté et à une meilleure résilience économique au niveau local.

Il peut également être fait référence aux investissements du FIDA qui ont permis le renforcement des infrastructures rurales et l'amélioration des moyens de subsistance des communautés locales, notamment dans les provinces de Maniema, Lomami, Kasaï Oriental et Kasaï Central, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat agricole dans les zones rurales entourant Kinshasa.

Les avancées traduisent un effort concerté vers un développement équitable et durable, répondant aux besoins fondamentaux des communautés tout en stimulant leur participation active à l'économie.

ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET ASSISTANCE HUMANITAIRE

© UNFPA RDC

© Unicef RDC

Plusieurs progrès ainsi que des défis ont été enregistrés dans ce domaine :

- **Accès à l'eau potable**

  - **Interventions en contexte humanitaire**

    De janvier à octobre 2024, un total de 1 058 067 personnes, dont 549 641 femmes, ont bénéficié d'une fourniture en potable appropriée grâce aux interventions du SNU dans les contextes humanitaires. Parmi elles, 314 495 ont eu accès à de l'eau potable provenant de points d'eau durables.

  - **Dans le cadre des interventions de développement**, 204 797 personnes, dont 106 494 femmes, ont également pu accéder à de l'eau potable.

  - **Renforcement des structures locales de gestion de l'eau**

    Des efforts importants ont été déployés pour renforcer les structures locales de gestion des services d'eau, dans le but d'améliorer la gouvernance et d'assurer la pérennité des services.

- **Amélioration des services WASH dans les institutions**

  Un soutien a été apporté à 113 écoles, représentant 49 951 élèves (dont 24 740 filles), ainsi qu'à 131 établissements de soins de santé, afin d'atteindre un niveau de services WASH de base. Dans cette optique, des latrines ont été construites et des points d'eau installés. Des actions de promotion de l'hygiène (y compris l'hygiène menstruelle), de gestion des déchets et de formation du personnel ont également été menées. Les capacités des membres de la structure de gestion ont également été renforcées afin de garantir la bonne gestion et l'entretien régulier des infrastructures, assurant ainsi leur durabilité.

- **Prise en charge de la malnutrition aiguë sévère (MAS)**

  Entre janvier et novembre 2024, 461 534 enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) ont été pris en charge, avec un taux de guérison de 96,6% des cas traités. En 2024, 98 zones de santé, ainsi que 1 382 structures

dans 13 provinces, ont participé à la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère.

- **Supplémentation en vitamine A**

  Un total de 17 919 518 enfants de 6 à 59 mois (soit 83% de la cible) ont bénéficié de la supplémentation en vitamine A à l'échelle nationale.

- **Retard de croissance et couverture des interventions nutritionnelles :**

  Aucun progrès n'a été observé dans la réduction du retard de croissance nutritionnel au cours du cycle 2020-2024. Cette situation résulte principalement de la couverture insuffisante des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition, telles qu'établies dans le Plan Stratégique National Multisectoriel de Nutrition de la République Démocratique du Congo.

Actuellement, seules trois actions nutritionnelles couvrent plus de 75% des provinces en RDC (la supplémentation en vitamine A, le déparasitage, le conseil sur l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant.). De plus, la couverture des interventions sensibles à la nutrition, telles que la sécurité alimentaire, la protection sociale, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, demeure insuffisante, entraînant des privations multidimensionnelles pour les enfants.

© OCHA RDC

© OIM RDC

2.2. PRIORITÉS, RÉSULTATS ET RÉALISATIONS DU CADRE DE COOPÉRATION

A Axe Stratégique 1

Consolidation de la paix, respect des Droits humains, protection des civils, cohésion sociale et démocratie

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

MONUSCO · PNUD · UNHCR The UN Refugee Agency · UNMAS · ILO · UNFPA · UNESCO · unicef · NATIONS UNIES DROITS DE L'HOMME HAUT-COMMISSARIAT · OIM ONU MIGRATION

8 principaux domaines concernés

DES FEMMES IMPLIQUÉES DANS LE PROGRAMME DE PROFESSIONNALISATION DE LA POLICE NATIONALE CONGOLAISE

Greta Mpumbe Mutuale fait partie des femmes policières bénéficiaires de la session de renforcement des capacités des policiers sur la doctrine de police de proximité, organisée en 2024 à l'école de police de Tshipuka à Mbuji-Mayi au Kasaï-Oriental. Reniée par sa famille pour avoir abandonné ses études à mi-chemin, Greta a rejoint la police sans maitriser les contours de ce nouveau métier.

« *Je n'avais aucune passion pour la police mais comme je considérais que ma vie n'avait plus de sens, je n'avais plus espoir d'un avenir meilleur, j'ai embrassé la police comme une profession des personnes désespérées »,* avoue Greta.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) appuie depuis 2015 le programme de la réforme de la police nationale de la RDC en soutenant l'expérimentation et la mise en place de la police de proximité dans les provinces du Haut-Katanga, du Kasaï-Oriental et du Tanganyika.

En 2024, un total de 504 agents de police, dont 22 femmes, ont bénéficié de la formation sur la doctrine de police de proximité, avec des thématiques abordant l'éthique et la déontologie policières, les violences basées sur le genre, le droit pénal général et spécial, la rédaction des procès-verbaux, le droit et la protection de l'enfance. Ces formations avaient comme objectif de rendre la police nationale plus professionnelle et plus respectueuse des droits de l'homme.

Aujourd'hui, Greta est beaucoup plus optimiste quant à son parcours professionnel. Evoluant au sein d'une institution où les femmes sont marginalisées et moins promues, la formation reçue lui a permis de revoir à la hausse ses ambitions. Et d'ajouter :

"Quand j'ai eu la chance de participer à la formation de police de proximité, ma joie était à son comble et je l'ai suivie avec beaucoup d'enthousiasme et de sérieux. Quelle fierté d'être sortie 3ème de la promotion à l'évaluation finale aux côtés de plusieurs hommes ! Reconnaissante des compétences et connaissances acquises aujourd'hui, je crois que mon rêve de monter en grade pourra se réaliser et que j'occuperai des postes de responsabilité au sein de la police. Les gens vont me respecter car j'accomplirai mon travail sans tâtonnements ni injustice en faisant de mon mieux pour être proche de la population".

Les activités en appui à la police nationale congolaise visent à poursuivre la dynamique de la professionnalisation de cette dernière à travers l'expérimentation et l'extension de la doctrine de police de proximité afin de faciliter le rapprochement de la police et la population dans la gestion de la sécurité publique, contribuant ainsi à l'amélioration de la gouvernance sécuritaire au niveau local et la stabilisation des communautés.

1 RESTAURATION DE L'AUTORITÉ DE L'ÉTAT EN RDC : VERS UNE CONFIANCE RENOUVELÉE DE LA POPULATION

Les actions réalisées pour renforcer le système judiciaire et de sécurité ont, entre autres, consisté en la création de **6 institutions démocratiques fonctionnelles et dotées de capacités techniques.**

En outre,

70 structures de la chaîne pénale

(cours, tribunaux, unités de police, prisons) ont reçu des outils techniques pour améliorer l'offre et la demande de justice.

Aussi,

23 tribunaux pour enfants

ont été soutenus par des formations et du matériel. **Notons également qu'un mécanisme opérationnel a été mis en place pour coordonner, suivre et évaluer l'application d'un plan d'action relatif au contrôle des armes et à la réduction de la violence armée.**

2 ASSURANCE DE LA SÉCURITÉ ET DU RESPECT DES DROITS HUMAINS PAR LES FORCES DE SÉCURITÉ

Les résultats atteints mettent en évidence des efforts qui ont contribué à renforcer la justice, la sécurité publique et la protection des droits, en particulier ceux des enfants, ainsi que pour améliorer la gestion des armes dans certaines régions.

368 poursuites judiciaires

ont été lancées pour des violations des droits humains, avec **314 condamnations,** soit **71 membres des Forces Armées de la République Démocratique du Congo, 20 de la Police Nationale Congolaise, 143 groupes armés** et **80 civils.**

144 membres des forces de défense

ont été formés à la gestion des armes et des munitions dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et de l'Ituri.

786 **policiers ont été formés**

dont **743 à la doctrine de la Police de Proximité** et **43 sur la lutte contre la fraude minière**, les violences basées sur le genre et le travail des enfants dans les sites miniers.

10 **Comités Locaux de Sécurité**

et des forums de quartiers ont été renforcés en capacités organisationnelles.

3 440 **armes ont été marquées et enregistrées**

dans les régions de Goma et Beni, au Nord-Kivu.

14 **containers ont été convertis**

en armureries et stations de police équipées de coffres-forts pour sécuriser **5 720 armes.**

354 **visites dans les lieux de détention**

ont été effectuées à travers le pays. Les visites ont permis de s'assurer de la légalité et des conditions de détention dans les cachots des commissariats de la Police Nationale Congolaise, du Département des Renseignements généraux et dans les prisons

374 **personnes détenues illégalement**

ont été libérées, dont **44 femmes**, **24 mineurs**, **un militaire** et **13 policiers**.

3 RENFORCER LE DIALOGUE ET LA RÉCONCILIATION POUR UNE COHÉSION SOCIALE DURABLE

Les actions menées ici visent à améliorer la gestion des conflits au niveau local et à renforcer la capacité des autorités à gérer les tensions et à promouvoir la paix dans les régions concernées. Ainsi, nous pouvons mentionner :

5 **mécanismes communautaires**

de dialogue et de gestion des conflits qui ont été mis en place en 2022 dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu, Tanganyika, Ituri, Kasaï central et Kasaï sont opérationnels et poursuivent leurs missions.

50 **conflits communautaires**

d'envergure moyenne ont été résolus grâce à la mise en œuvre de 9 structures communautaires de dialogue et de gestion des conflits, principalement dans les régions du Sud-Kivu et du Nord-Kivu.

280 **autorités coutumières et politico administratives**

ont été formées aux mécanismes de gestion des conflits coutumiers et communautaires, y compris ceux relatifs aux limites administratives.

6 **Comités Locaux de Paix et de Dialogue (CLPD)**

ont été mis en place, soit **5 au Nord-Kivu** (Beni Mbau, Baswaga, Kanyaboyanga, Butembo et Beni) et **1 dans le Haut-Uélé à Logololia.**

4 RENFORCEMENT DES MÉCANISMES DE PROTECTION DES DROITS HUMAINS ET SENSIBILISATION DES POPULATIONS

S'agissant des actions visant à renforcer la protection des enfants, la sécurité des communautés et à améliorer la gestion des risques liés aux armes et aux engins explosifs :

2 361 747
enfants (de 0 à 17 ans)

ont vu leur naissance enregistrée à l'état civil.

333 **mécanismes communautaires de prévention et d'alerte**

ont été soutenus, à savoir **60 pour les réfugiés, 72 pour les déplacés internes, 2 pour les retournés, 43 pour les communautés hôtes**, et **156 mixtes** (réfugiés, déplacés et communautés hôtes).

480 **personnes**

ont été formées sur la lutte contre le travail des enfants dans le secteur minier.

3 489 **sessions**

ont été organisées sur l'éducation aux risques des engins explosifs, atteignant **124 973 bénéficiaires,** y compris des communautés vulnérables touchées par ces menaces.

15 **sessions de formation**

ont été données à 109 membres des Forces de Défense et de Sécurité Nationales (FDSN), portant sur la gestion sûre des armes et des munitions, ainsi que les dangers des armes légères et de petit calibre (ALPC).

3 sessions de formation

ont été organisées pour 76 membres des FDSN afin de renforcer leur capacité à identifier et à atténuer les risques liés aux dangers explosifs.

+6 M de personnes

ont été touchées par la campagne pour la première édition du Prix Julienne Lusenge des droits de l'homme, des plaidoyers, des publications et du matériel promotionnel lié à la promotion et à la protection des droits de l'homme élaborés en 2024.

Des partenariats

ont été établis ou renforcés avec plus de **51 organisations** et **entités de la société civile**, des **Nations Unies**, du **secteur privé** et du **secteur étatique**.

153 dossiers

de protection individuelle touchant **327 bénéficiaires**, dont **45 femmes,** ont été traités.

5 RESTAURATION DE L'ÉTAT DE DROIT PAR L'ACCÈS À UNE JUSTICE ÉQUITABLE POUR TOUS

Les initiatives judiciaires pour soutenir les victimes de violences basées sur le genre (VBG) en République Démocratique du Congo ont permis d'obtenir les résultats ci-après :

48 audiences foraines

ont été organisées dans cinq ressorts des Cours d'Appel, facilitant l'accès à la justice dans des zones éloignées.

881 survivant-e-s des violences basées sur le genre (VBG)

ont reçu une assistance juridique, principalement au Sud-Kivu, au Kasaï central et à Kinshasa.

452 dossiers de VBG

ont été transmis à la justice.

58 décisions

ont été prises, dont **48 condamnations.**

45 336 personnes vulnérables

incluant des survivantes de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), ont bénéficié d'une assistance juridique à l'échelle nationale, avec une concentration de 71% des cas dans l'espace Kasaï.

Ce processus met en évidence les efforts pour fournir un soutien juridique aux victimes et promouvoir la justice contre l'impunité.

6 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'ÉTAT POUR LA PROTECTION DES DROITS HUMAINS ET LA REDEVABILITÉ

Des initiatives ont été entreprises pour :

Lutter contre les pires formes de travail des enfants dans les mines artisanales, notamment deux instruments spécifiques établis :

le CLMS (Child Labour Monitoring System) et SCREAM (défense des droits des enfants par l'éducation, les arts et les médias).

248 comités de protection

ont été soutenus, répartis entre différentes catégories de populations vulnérables, telles que les réfugiés, les déplacés internes, les retournés et rapatriés, ainsi que les communautés hôtes.

518 454 réfugiés

ont été enregistrés par la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), avec une répartition de 52% de femmes et 48% d'hommes. La majorité (74%) vit dans des zones rurales, tandis que 25% résident dans des sites ou camps et 1% dans des zones urbaines.

Ces actions illustrent les efforts pour renforcer la protection des populations vulnérables, en particulier les enfants dans les zones minières et les réfugiés.

© UNFPA RDC

7 ACCÈS À L'INFORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE
POUR UN ENGAGEMENT INCLUSIF

Les efforts consentis dans ce domaine visent à améliorer la représentation et la participation des femmes dans les instances politiques, avec un focus sur leur autonomisation et la mise en place de structures pérennes pour soutenir leur engagement.

PARTICIPATION POLITIQUE :

39 % de femmes (19/56) occupent des postes au sein du Gouvernement central.

13,6 % de femmes (65/477) sont membres de l'Assemblée nationale.

21,8 % de femmes (26/119) siègent au Sénat.

15 % de femmes (37/240) font partie des gouvernements provinciaux.

9,6 % de femmes (66/688) siègent dans les Assemblées Provinciales.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS :

520 femmes ont été formées sur les différentes étapes du processus électoral, sur l'importance de la participation et les bonnes pratiques pour réussir dans les élections.

45 candidates non élues ont bénéficié de formations en résilience psychologique.

56 femmes élues et 5 cadre du CNECC * ont été formées en réseautage, planification, budgétisation sensible au genre, gestion financière et budget participatif.

200 participants, dont 80% de femmes élues, ont décidé de maintenir un forum annuel pour les femmes élues et leaders afin de pérenniser les acquis du premier Forum National des Femmes Elues et Leaders (FONAFEL).

* Collectif National des Élus Conseillers communaux

82 personnes, soit 48 femmes et 24 hommes,

ont été formées sur la gestion des entités locales et le rôle des élues dans la gestion des communes de la RDC.

42 personnes, dont 5 hommes provenant des organisations féminines,

ont été formées en plaidoyer sur les réformes du cadre règlementaire du Parlement.

8 GARANTIR DES ÉLECTIONS LIBRES, TRANSPARENTES ET DÉMOCRATIQUES DANS UN CADRE SÉCURISÉ

Appui à l'organisation des élections sénatoriales et celles des gouverneurs des provinces.

55 mandants tripartites

ont été formés sur les normes internationales du travail, le processus de ratification des Conventions Internationales du Travail (CIT), ainsi que sur la manière de rapporter sur les Conventions ratifiées.

220 acteurs, dont 22 hommes, provenant des organisations féminines,

ont bénéficié d'un renforcement des capacités sur la gouvernance inclusive et la prise en compte du genre dans les politiques publiques.

7 comités locaux

ont été installés pour surveiller les élections, collecter les incidents et intervenir dans la médiation des problèmes mineurs.

Ces actions visent à garantir une élection transparente, inclusive et conforme aux standards internationaux, tout en renforçant la participation des femmes et la gouvernance inclusive.

© PNUD RDC

B Croissance économique inclusive, développement agricole, capture du dividende démographique, protection sociale et gestion durable des ressources naturelles

WFP Nations Unies Programme Alimentaire Mondial · PNUD · UNHCR · OIT · ONU-HABITAT · UNESCO · UNIDO · UNOPS · unicef · FAO · OIM ONU MIGRATION · UNFPA · ONU FEMMES · FIDA · UNCDF Impact Capital for Development

8 principaux domaines concernés

DE CULTIVATRICE À ENTREPRENEURE, LE PARCOURS INSPIRANT DE MARIE NZENZE !

28 ans révolus, mariée et mère de quatre enfants dont 1 garçon et 3 filles, Marie Nzenze a vu sa vie transformée grâce au projet UNITLIFE[1]. Elle a su relever les défis liés à l'accès à l'information et aux ressources, pour ainsi passer du statut de cultivatrice traditionnelle à celui d'entrepreneure agricole. Ce changement lui a permis d'améliorer sensiblement sa condition de vie mais également celle de sa communauté.

Soucieuse de faire plus que subvenir aux besoins de sa famille, elle voulait améliorer leurs conditions de vie. C'est dans ce cadre qu'elle s'est lancée dans la culture du manioc, espérant générer des revenus supplémentaires. Comme beaucoup de femmes de sa génération, elle était confrontée à la difficile tâche de subvenir à tous les besoins de sa famille avec peu de moyens ; l'agriculture, activité principale du village, n'apportait pas un rendement conséquent.

Marie a saisi l'opportunité offerte par le projet UNITLIFE à travers les formations dispensées. Elle a pu acquérir de nouvelles connaissances sur les techniques de production et de transformation agricoles améliorées, la nutrition et la gestion des petites entreprises. Elle a particulièrement été fascinée par les notions de «quatre étoiles» en matière de nutrition et celles-ci ont incitée à diversifier ses cultures. Selon elle ; «*Les quatre étoiles, c'est la clé pour une alimentation équilibrée et une bonne santé. Je transmets ces connaissances à toutes les femmes de mon village que je rencontre. Les jardins aident vraiment ma famille puisqu'on y plante les choux, les arachides, les légumes.*»

Grâce aux connaissances acquises, cette agricultrice a mis en place des jardins potagers diversifiés, avec la culture des tomates, des aubergines, du soja et d'autres légumes. Ces produits lui ont permis de générer des revenus considérables une fois vendus à Kinshasa. En parallèle, elle a encouragé les autres femmes de sa communauté à adopter ces pratiques agricoles, créant ainsi un véritable engouement autour de l'agriculture durable. "*Le projet UNITLIFE m'a appris à cultiver autrement, en diversifiant mes cultures, et en améliorant ainsi mon rendement. Aujourd'hui je suis une femme qui soutient sa famille, et les membres de ma communauté m'accordent plus de respect et de considération*» Affirme-elle.

Au-delà des compétences agricoles, le projet a également favorisé l'autonomisation des femmes. Marie a créé un groupe de solidarité avec d'autres femmes de son village, qui favorise l'accès aux microcrédits informels, alimentés par des contributions locales. Leur pouvoir de négociation au sein de la communauté a été ainsi renforcé. «*C'est grâce au projet UNITLIF que j'ai formé ce groupe de solidarité et de crédit rotatif avec d'autres femmes ; je suis devenue une femme plus forte pour mon ménage et ma communauté*», témoigne-t-elle.

Aujourd'hui, Nzenze Marie est une référence dans sa communauté. Sa réussite a renforcé la confiance en elle et lui a permis d'améliorer sensiblement sa qualité de vie. Elle est devenue un modèle pour les autres femmes, qu'elle encourage à s'organiser en groupe de solidarité pour renforcer leur pouvoir d'action car plus les femmes sont financièrement autonomes, plus elles contribuent au développement à tous les niveaux.

---

[1] Le fonds spécial des Nations Unies dédié à la prévention de la malnutrition chronique.

1 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES POUR UNE CROISSANCE INCLUSIVE ET DURABLE

Les résultats atteints montrent des avancées notables dans la mise en œuvre des politiques publiques visant à améliorer la qualité de vie des citoyens, notamment à travers la protection sociale, l'autonomisation des femmes, l'éducation, ainsi que l'inclusion financière. L'importance de la législation et des réformes, notamment dans le secteur de la statistique, est également soulignée.

Treize provinces et 7 Entités territoriales décentralisées disposent désormais de plans de développement, y compris de plans spécifiques pour l'industrie.

Les avant-projets de textes légaux pour la gestion du sous-secteur GPL sont prêts pour validation.

La Politique Nationale de Protection Sociale non contributive a été élaborée, accompagnée de cinq stratégies sectorielles.

Un soutien est apporté pour la mise en œuvre de la politique foncière et une stratégie pour l'autonomisation économique des femmes dans l'agriculture.

Une stratégie d'intégration du genre dans le secteur de l'eau est également en place.

La Stratégie Sectorielle Éducation et Formation 2016-2025 a été revue, avec un focus sur l'accès équitable à l'éducation.

Des services financiers numériques ont atteint 2 732 000 personnes, dont 1 368 732 femmes, tandis que 11 400 personnes ont bénéficié de produits adaptés aux besoins locaux.

L'outil TREE soutient le renforcement des compétences locales et la formation professionnelle.

Un avant-projet de loi sur la Statistique est actuellement examiné au Parlement après une première adoption au Sénat.

Les résultats cumulatifs ci-dessous ont été atteints en 2024, dans le cadre du Programme de développement Local de 145 territoires, volet géré par le PNUD :

11 668 personnes

dont **2618 femmes** ont bénéficié des d'emplois temporaires et de moyens de subsistance améliorés.

341 localités

issues de **54 territoires** de provinces cibles ont bénéficié de **631 infrastructures** de base améliorées (**334 écoles primaires**, **245 centres de santé** et **52 bâtiments administratifs**.

2 DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR À TRAVERS L'AGROBUSINESS ET LES INFRASTRUCTURES POUR LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE

2 plateformes opérationnelles ont été mises en place pour soutenir les petits producteurs : l'une à Virunga et l'autre à N'Sele.

Une plateforme d'incubation est également fonctionnelle pour les jeunes agriculteurs en agro-business

5 chaînes de valeur agricoles prioritaires (cacao, café Arabica, pomme de terre, maïs et riz) ont été développées, et une étude de faisabilité sur les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorale a été réalisée pour certains territoires.

L'accès aux marchés et aux moyens d'existence pour les petits exploitants et les acteurs locaux des chaînes de valeur agricoles est assuré, et une assistance technique est fournie aux jeunes entrepreneurs dans le secteur agricole.

Enfin, quatre études de faisabilité pour la construction de Microcentrales Hydrauliques (MCH) ont été réalisées pour les provinces du Sankuru, de la Tshopo, du Kwilu et du Kasaï-Central.

© Unicef RDC

3 RENFORCEMENT DE LA COORDINATION DES POLITIQUES SECTORIELLES POUR UNE GESTION OPTIMALE DE L'ESPACE ET LA PROMOTION DES PÔLES DE CROISSANCE

Ces actions visent à améliorer la gestion des ressources, la sécurité des populations vulnérables et la durabilité des systèmes économiques locaux.

Élaboration de 91 Plans/Schémas Simples d'Aménagement du Territoire (PSAT) pour une gestion durable des forêts et autres ressources naturelles.

Mise en œuvre de six programmes de résilience dans diverses régions pour soutenir les réfugiés, déplacés internes, et retournés (Kinshasa, Goma, Kalemie, etc.).

Développement des programmes pour renforcer les moyens de subsistance des déplacés et soutenir l'agriculture durable dans les provinces de l'Ubangi et du Kivu, tout en réduisant la vulnérabilité des jeunes et des femmes par l'entrepreneuriat et la technologie pour la conservation de l'environnement.

Élaboration de la stratégie nationale de protection sociale non contributive pour le ministère des Affaires Sociales.

Mise en place d'un programme de résilience urbaine axé sur la valorisation des déchets solides pour les jeunes.

Renforcement des capacités dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba sur les droits économiques, sociaux et culturels, et soutien opérationnel au Secrétariat Général à la Prévoyance Sociale et au Fonds de Solidarité en Santé.

© UNFPA RDC

4 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES INSTITUTIONS ET ASSOCIATIONS

Plusieurs actions visant à soutenir la protection sociale et la santé en République Démocratique du Congo ont été menées. Les principales initiatives incluent :

Appui au Ministère des Affaires Sociales : Aide pour l'élaboration de la stratégie sur la protection sociale non contributive, ainsi que la coordination des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) dans ce domaine.

Mise en place de 8 établissements d'utilité publique : création d'institutions liées à la Couverture Santé Universelle (CSU), comme le Fonds de Solidarité en Santé (FSS), le Fonds de Promotion de la Santé (FPS), l'Institut National de Santé Publique (INSP), et d'autres structures pour renforcer le système de santé publique.

Démarrage de la CSU : lancement de la Couverture Santé Universelle et élaboration des dispositifs juridiques et institutionnels nécessaires à sa mise en œuvre.

Publication d'un bulletin statistique : diffusion du premier bulletin statistique sur la protection sociale en RDC, fournissant des données cruciales pour l'évaluation des politiques sociales.

AUTONOMISATION DES COMMUNAUTÉS FACE AUX DÉFIS DE RÉINTÉGRATION DES RÉFUGIÉS

Au Nord-Kivu, les Nations Unies, à travers le Haut-Commissariat pour les Réfugiés (HCR) ont appuyé un projet d'aviculture, visant à améliorer les moyens de subsistance grâce à une approche collaborative et structurée. Ce projet a apporté de l'espoir à 30 bénéficiaires, dont 21 réfugiés.

Grâce aux formations reçues dans le cadre de l'initiative, le groupe utilise une méthode de rotation quotidienne, garantissant que chaque membre joue un rôle spécifique. Depuis son lancement en mars 2021, le projet a démarré avec 1 500 poules pondeuses. Toutefois, en raison de difficultés techniques et de considérations culturelles, le nombre de poules a été ramené à environ 700.

Malgré les difficultés initiales, le projet a réalisé sa première récolte fructueuse d'œufs en septembre 2024. Actuellement, le groupe produit environ 600 œufs par jour, vendus au prix de 3,15 dollars americains par plateau. La forte demande du marché assure des ventes presque quotidiennes. Le groupe a maîtrisé les techniques d'élevage de volailles, ce qui a permis de réduire considérablement les pertes.

Grâce à l'impact positif de ce projet, les bénéficiaires envisagent de renouveler leurs poussins. Ils maîtrisent désormais les aspects techniques tels que la composition des aliments, l'éclairage, l'entretien, la collecte des œufs, la détection des maladies et la vaccination.

5 RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES INSTITUTIONS PUBLIQUES ET DES ONG POUR TIRER PARTI DU DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

L'élaboration de profils démographiques dans sept provinces a permis de mieux cerner les opportunités liées à la transition démographique et de les intégrer de manière plus efficace dans les politiques de développement.

Actuellement, 5,2 % de la population bénéficient de systèmes de protection sociale, en cohérence avec l'objectif 1.3 des Objectifs de Développement Durable (ODD).

La collecte complète des données de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVM) dans les 26 provinces constitue une base solide pour les analyses sociales et la prise de décisions éclairées.

La mise en œuvre de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire (PNAT) est désormais effective.

Un programme de résilience urbaine a été lancé, centré sur la valorisation des déchets solides, avec un accent particulier sur l'insertion des jeunes.

© PNUD RDC

© OCHA RDC

6 MISE EN PLACE DU ZONAGE DES RESSOURCES NATURELLES ET DU SNSF POUR UNE GESTION DURABLE DES FORÊTS

Plusieurs avancées en matière de gouvernance foncière et environnementale ont été notées. Ce zonage mentionne la finalisation des études de faisabilité et le lancement des travaux pour les PCOF, visant à renforcer la gouvernance foncière locale. Il souligne également l'opérationnalisation du Système National de Surveillance des Forêts (SNSF), qui inclut un inventaire des gaz à effet de serre pour le secteur forestier.

En matière de conservation, il est précisé que les 5 parcs nationaux inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO possèdent des documents de gestion conformes aux standards internationaux, tout comme 2 réserves de biosphère parmi les 58 réserves et domaines de chasse, qui disposent également de documents de gestion conformes aux normes de l'UNESCO.

7 PLAIDOYER ET PROGRÈS DANS LA PROTECTION DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES ET PERSONNES VULNÉRABLES

Au-delà du soutien technique et financier pour le plaidoyer concernant la convention internationale de l'OIT relative aux peuples indigènes et les traités internationaux pour les peuples autochtones ; les appuis spécifiques majeurs ont porté sur :

La progression de 3 Systèmes d'Information Foncière (SIF) : dans le Mai-Ndombe, où le système est très avancé, au Kwilu, où l'étude de faisabilité est finalisée, et à Kinshasa/Maluku, où une évaluation est attendue.

L'outil CLIP (consentement libre, informé et préalable) est utilisé pour garantir une forte participation et acceptation des populations autochtones dans les actions menées sur leurs territoires.

Le renforcement des pôles provinciaux pour le plaidoyer en faveur des droits des personnes handicapées et le soutien aux organisations visant à intégrer ces personnes dans les efforts pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

NATIONS UNIES
RD CONGO

Rapport de résultats 2024

Le texte évoque plusieurs actions menées dans le domaine des droits des peuples autochtones, de la gestion foncière et de l'inclusion des personnes handicapées.

© PNUD RDC

8 RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET DES CAPACITÉS D'ADAPTATION FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET AUX CATASTROPHES NATURELLES

1. Élaboration d'une stratégie de gestion des risques de catastrophe naturelle

En 2024, une stratégie nationale de gestion des risques liés aux catastrophes naturelles a été développée. Cette initiative vise à renforcer la résilience des populations face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles fréquentes dans certaines régions du pays.

Un plan d'action a été conçu en parallèle, avec pour objectif principal la mise en place, d'ici 2025, d'un système d'alerte précoce dans les provinces du Sud-Kivu et du Tanganyika. Ce dispositif permettra une détection rapide des menaces, une diffusion efficace des alertes, ainsi qu'une meilleure coordination des réponses d'urgence, réduisant ainsi les pertes humaines et matérielles.

2. Renforcement du système d'information sanitaire et de la collecte de données

Dans le secteur de la santé publique, des avancées notables ont été réalisées :

- Une enquête démographique et de santé a été menée afin de collecter des données actualisées sur les indicateurs de santé, la fécondité, la mortalité, la nutrition et l'accès aux services de santé.
- En parallèle, la base de données sur les Violences Basées sur le Genre (VBG) a été migrée vers le District Health Information Software 2 (DHIS2), un système numérique utilisé par le ministère de la Santé. Cette intégration permet une gestion plus efficace des cas de VBG, un meilleur suivi des interventions, et une amélioration globale des réponses multisectorielles en faveur des victimes.

3. Renforcement des capacités en matière de biodiversité et de climat

Un effort particulier a été consacré au renforcement des capacités des gestionnaires de réserves de biosphères. Des formations ont été organisées pour améliorer leurs compétences en :

- Conservation de la biodiversité,
- Adaptation au changement climatique,
- Gestion durable des écosystèmes.

Ces actions visent à assurer une gestion plus efficace et durable des ressources naturelles, tout en soutenant les moyens de subsistance des communautés locales vivant autour de ces zones protégées.

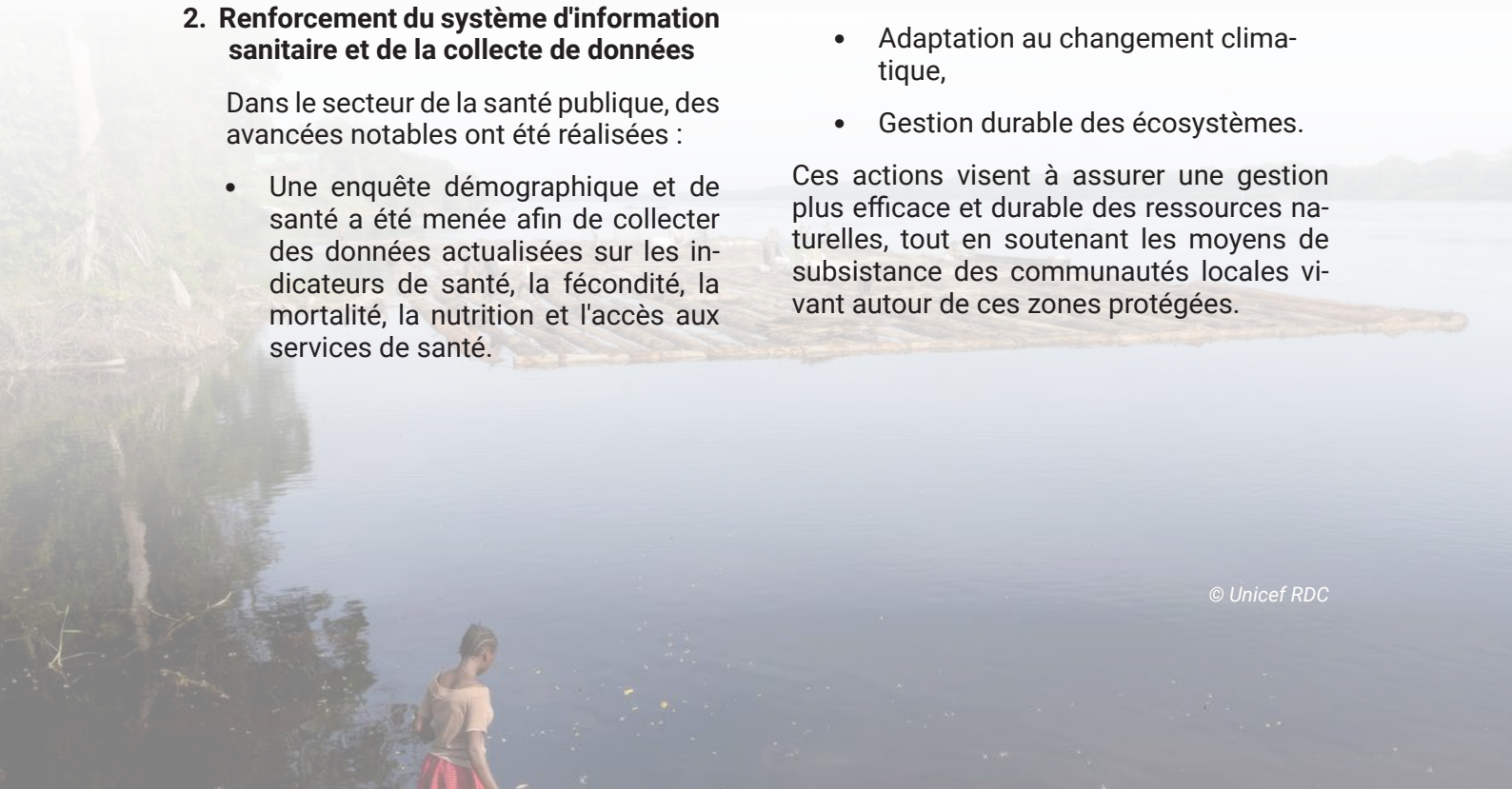

© Unicef RDC

BÂTIR SUR LE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE POUR DES IMPACTS DURABLES

Depuis environ trois décennies, la République Démocratique du Congo est confrontée à l'une des crises alimentaires la plus grave au monde. Dans les zones affectées par les conflits armés, les combats incessants, associés à un accès limité à la nourriture et à la terre, ont fait des ravages parmi les familles les plus vulnérables.

Grâce à une collaboration étroite avec les autorités locales et les partenaires locaux de mise en œuvre, le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont mis en place des solutions globales pour renforcer durablement la résilience d'environ 60 000 familles durant les 4 dernières années.

Ces entités ont mis en place un programme multisectoriel conjoint pour soutenir les familles dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu à bâtir une résilience durable. Au-delà des chiffres, ce sont des vies qui changent : des familles qui reprennent confiance, des enfants qui envisagent un avenir prometteur et des communautés qui avancent main dans la main vers un futur plus stable. Le programme a permis d'améliorer les moyens de subsistance, de renforcer l'accès aux services essentiels et de promouvoir la cohésion sociale.

De la sensibilisation pour le changement des habitudes sociales, passant par la lutte contre la malnutrition, la formation aux métiers jusqu'aux initiatives génératrices des revenus, ce programme a touché aussi bien les enfants, les jeunes (filles et garçons) que les adultes, dont une bonne proportion des femmes.

Les zones couvertes par le programme comptent à ce jour des centaines de cellules d'animation communautaire engagées dans la promotion des bonnes pratiques alimentaires. Des dizaines d'ateliers de couture et de menuiserie tenus par des jeunes – réparation de véhicules et motos ont été mis sur pied, et des activités génératrices de revenus initiées dans divers domaines. les encadreurs sociaux et les promoteurs des droits et des habitudes communautaires positives ont également été recrutés et formés.... à tout ceci s'ajoute des encadreurs sociaux, promoteurs des droits et des habitudes communautaires positives.

Dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu, ce programme conjoint a non seulement fortifié la résilience des communautés face aux multiples défis, mais il a également posé les bases d'un avenir plus sûr et plus prospère pour les familles bénéficiaires et leurs communautés respectives.

© UNFPA RDC

C Accès aux services sociaux de base et assistance humanitaire

1 PAS DE PAUVRETÉ
5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
2 FAIM «ZÉRO»
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
10 INÉGALITÉS RÉDUITES

WFP Nations Unies Programme Alimentaire Mondial
UNHCR
PNUD
UNESCO
UNOPS
ONUSIDA
unicef
UNFPA
ONU FEMMES
UNCDF Impact Capital for Development

4 principaux domaines concernés

QUAND LES FEMMES GUÉRIES DE LA FISTULE OBSTÉTRICALE RETROUVENT LA DIGNITÉ ET LE SOURIRE

Depuis bientôt 20 ans, la RDC a lancé la campagne nationale d'élimination de la fistule obstétricale pour redonner le sourire, la dignité et l'espoir aux survivantes. Le pays enregistre une incidence de fistule obstétricale estimée entre 5000 à 7000 cas chaque année. Il s'agit là d'un réel problème de santé publique qui exige une attention particulière.

Stéphanie fait partie des survivantes de la fistule obstétricale ayant bénéficié de la chirurgie réparatrice grâce au soutien du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA). Elle a souffert en silence. Elle avait perdu l'estime de ses amies et des autres membres de sa communauté. Au marché, à l'église ou dans les lieux publics, elle était obligée de se mettre à l'écart à cause de la discrimination dont elle était l'objet suite à sa maladie.

Stéphanie est tombée enceinte à 17 ans à la suite d'un viol. Durant les 9 mois de grossesse, elle a bénéficié du soutien de sa mère qui l'accompagnait à la consultation prénatale (CPN), mais compte tenu de la distance, environ 17Km qui séparait le centre de santé de leur domicile, elle n'a pas pu se rendre à tous les rendez-vous.

Au moment de l'accouchement, elle a donné naissance à un garçon. Trois jours plus tard, elle va développer une fistule obstétricale. Ainsi, va commencer une période sombre de sa vie.

Stéphanie est l'une des rares survivantes de la fistule obstétricale à bénéficier de l'accompagnement et du soutien de sa petite famille. Elle avait été conduite par sa mère à la polyclinique située à environ 150km de leur domicile pour une prise en charge, grâce aux orientations reçues d'un infirmier du centre de santé de son village. Elle a été opérée gratuitement lors d'une campagne réalisée par l'UNFPA. Guérie complètement de la fistule obstétricale, elle est retournée, avec le sourire, vivre dans son village d'origine.

A l'instar de Stéphanie, des dizaines d'autres femmes, principalement dans la partie Est du pays, ont bénéficié de ce traitement dont les frais ont été totalement couverts par les Nations Unies. Le coût forfaitaire négocié pour la prise en charge d'une femme souffrant de la fistule est de 500 dollars américains, une fortune pour la majorité de femmes qui vivent généralement en milieux rural, sans accès aux soins obstétricaux et néonatals d'urgence de qualité et sans assistance des sage-femmes qualifiées lors de l'accouchement.

1 ACCÈS ÉQUITABLE ET DURABLE AUX SERVICES ESSENTIELS POUR LES POPULATIONS VULNÉRABLES D'ICI 2024

Exemple de résultats d'un programme de santé mise en oeuvre dans 7 provinces à travers le pays

28% des centres de santé offrent des soins de qualité pour les interventions essentielles en soins maternels et néonatals.

66% des ménages ont accès à l'eau potable.

90% des enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë sévère ont été guéris après admission.

24% des établissements de santé proposent des soins obstétriques et néonatals d'urgence.

75% des points de distribution de contraceptifs ont maintenu un stock constant au cours des six derniers mois.

6 434 cas de fistule ont été réparés.

© Unicef RDC

2 ACQUISITION DE COMPÉTENCES DE QUALITÉ POUR LES ENFANTS, ADOLESCENTS ET JEUNES DES ZONES CIBLES D'ICI 2024

Ces résultats sont relatifs à l'éducation et à la formation des jeunes.

4 701 jeunes, dont 2 737 filles, ont bénéficié d'une formation professionnelle qualifiante.

5 630 enseignants ont été formés sur des méthodologies centrées sur l'apprenant, l'éducation à la paix, la gestion des risques liés aux conflits et catastrophes, ainsi que le soutien psychosocial.

438 629 adolescents (dont 4 125 prévus pour 2028) ont reçu des informations complètes sur la sexualité et la santé reproductive.

3 ACCÈS AUX SERVICES DE PRÉVENTION, DÉPISTAGE ET TRAITEMENT DU VIH POUR LES POPULATIONS CIBLES D'ICI 2024

Il s'agit des informations sur la connaissance du statut sérologique au VIH et l'accès aux traitements, ainsi que sur les victimes des violences basées sur le genre (VBG).

La proportion de jeunes filles connaissant leur statut sérologique est de 5,2 % chez les 15-19 ans et de 20,8 % chez les 20-24 ans, soit une moyenne de 12,3 % pour l'ensemble des filles âgées de 15 à 24 ans.

Du côté des garçons, 3,5 % des 15-19 ans et 13,3 % des 20-24 ans connaissent leur statut, ce qui représente 7,4 % pour l'ensemble des garçons de cette tranche d'âge.

Par ailleurs, 87 % des personnes vivant avec le VIH (PVVIH) ont accès à un traitement antirétroviral (ARV).

Quant aux victimes des VBG, 98 797 survivantes ont bénéficié d'une prise en charge psychologique, judiciaire, médicale, ou de réinsertion économique ou scolaire. Parmi ces survivants, 91% étaient des femmes et 9% des hommes (39% des enfants, 59% des adultes et 2% des personnes du troisième âge), dont 1% de personnes handicapées.

4 ASSISTANCE HUMANITAIRE EFFICACE ET RAPIDE POUR LES POPULATIONS VULNÉRABLES EN SITUATION D'URGENCE

Environ 6,53 millions de personnes touchées par une crise humanitaire ont bénéficié directement des différentes formes d'assistance sous forme de :

- **Assistance humanitaire dans le cadre de la gestion des crises sanitaires et des mouvements de population** : l'assistance humanitaire a permis de répondre efficacement aux besoins urgents liés aux crises sanitaires. Des interventions ciblées ont été menées pour soutenir le rapatriement et le retour volontaire des réfugiés et déplacés internes, avec un accompagnement à la réintégration. L'accès aux services de base (santé, eau, hygiène, éducation, abris) a été amélioré dans les zones affectées.
- **Renforcement de la protection des victimes de violences basées sur le genre (VBG)** : Les mécanismes d'identification, de signalement et de prise en charge des victimes de VBG ont été consolidés ; un soutien multisectoriel (psychosocial, médical et juridique) a été fourni à un nombre accru de survivant·es et des campagnes de prévention et de sensibilisation ont permis de réduire les risques et de promouvoir les droits des femmes et des filles.
- **Amélioration de la connaissance du statut sérologique au VIH et de l'accès aux traitements** : L'accès aux traitements antirétroviraux a été renforcé, permettant une meilleure prise en charge des personnes vivant avec le VIH. Des actions ont été mises en place pour améliorer la continuité des soins, notamment dans les zones affectées par les crises.

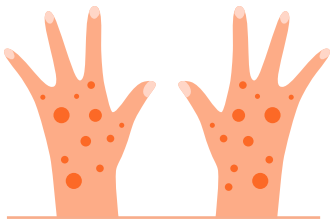

5 RÉSULTATS DE LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DE LA MPOX

Au niveau national :

- **121 542** doses de vaccin MVA-BN administrées (67 759 premières doses, 53 783 secondes doses)
- **1 153** établissements de santé évalués dans 9 provinces
- **547** prestataires formés
- **238** structures dotées de kits PCI (M1 et M2)
- Soutien à la planification et plaidoyer pour **265 000** doses de vaccin
- Vaccination appuyée dans **7 provinces** prioritaires
- **4 693** prestataires accompagnés sur les mesures IPC-WASH
- **256** structures évaluées pour le triage/isolation (41 % fonctionnelles)
- **43** kits de pré-triage distribués au Nord-Kivu et Sud-Kivu

© RCO RDC

PROGRÈS EN MATIÈRE DE PRISE EN COMPTE DES PERSONNES LAISSÉES POUR COMPTE (LNOB)

A travers la mise en œuvre du cadre de coopération 2020-2024 l'Equipe de pays a soutenu les efforts menés au niveau national pour la prise en compte des besoins spécifiques des groupes vulnérables ou à risque d'être laissés pour compte. En 2024, ces efforts ont ciblé différents groupes vulnérables, notamment, les personnes handicapées, les victimes des violences basées sur le genre, les enfants, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH ainsi que les peuples autochtones.

LES PERSONNES HANDICAPÉES

Les actions de plaidoyer menées par l'Equipe de pays, en concertation avec d'autres acteurs, ont favorisé la signature de 4 décrets au cours de l'année, en faveur des personnes handicapées. La mise en œuvre de ces décrets facilitera leur accès aux infrastructures, aux facilités administratives, fiscales et douanières, assurera leur représentativité dans les institutions et favorisera leur autonomisation en vue de la promotion de leurs droits.

POPULATIONS AFFECTÉES PAR LES CONFLITS ET LES VICTIMES DES VBG

En 2024, le Système des Nations Unies a entrepris des actions en faveur des victimes de violences basées sur le genre. Dans ce cadre, la collaboration avec le FONAREV[2] a été renforcée pour une meilleure protection et réparation des victimes de guerre.

Dans la même optique, les divisions provinciales ont été soutenues pour un meilleur accès à une justice spécialisée en faveur des enfants, surtout ceux vivant dans les régions en conflit, et renforcer ainsi la lutte contre l'impunité. Au cours de l'année, 45 336 personnes vulnérables dont 881 survivants de violences sexuelles et basées sur le genre (VSBG), ont bénéficié d'une assistance juridique. 134 973 personnes ont également été sensibilisées sur les engins explosifs, y compris des personnes vivant dans les communautés affectées.

DROITS DES ENFANTS

Plusieurs actions ont été entreprises afin de promouvoir les droits des enfants. Aussi, 2 361 747 enfants (de 0 à 17 ans) ont vu leur naissance enregistrée à l'état civil. De même, des interventions ont été menées en faveur des enfants travaillant dans les mines. Il s'agit à travers ces interventions de favoriser leur l'accès à la scolarité et à la formation professionnelle tout en assurant l'autonomisation des familles pour prendre en charge les couts liés a la scolarisation des enfants.

PEUPLES AUTOCHTONES

Concernant les peuples autochtones, les Nations Unies ont facilité le dialogue sur les droits des peuples autochtones pygmées et leur accès aux ressources forestières, dans le contexte du changement climatique. 142 personnes dont 58 femmes étaient impliquées dans cette initiative. De plus, le plan d'action national pour la mise en œuvre de la décennie des langues autochtones a été mis en place, en collaboration avec le Ministère délégué aux affaires coutumières. Ce plan s'inscrit dans le cadre de la promotion des langues autochtones en vue de faciliter la valorisation des savoirs et savoir-faire des peuples autochtones.

[2] Fonds National des Réparations des Victimes de violences sexuelles liées aux conflits et des Victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité

© PNUD RDC

PRISE EN CHARGE HOLISTIQUE EFFICACE DES SURVIVANTES DES VBG GRÂCE À L'AVÈNEMENT DES CENTRES INTÉGRÉS DES SERVICES MULTI-SECTORIELS

Au cœur de la lutte contre les violences basées sur le genre, un fléau majeur qui fragilise la sécurité et le bien-être des femmes, des filles, mais aussi des hommes en République démocratique du Congo, les Nations Unies offrent un soutien inébranlable et démontrent un engagement profond envers les droits humains et l'égalité des genres. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et du Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme (BCDNUH) mènent des projets concrets et des initiatives innovantes, semant ainsi les graines du changement.

En collaborant avec le Gouvernement congolais à tous les niveaux, ainsi qu'avec les leaders communautaires, les défenseurs des droits, les organisations de femmes, les médias et les universités ; les Nations Unies ont œuvré à façonner une culture de l'inclusion et de la tolérance, brisant le silence entourant souvent les violences basées sur le genre. Des campagnes de sensibilisation et des programmes éducatifs organisés dans diverses provinces ont aidé à éclairer les consciences et transformé les mentalités, érigeant ainsi des remparts contre l'ignorance et l'apathie.

Le décret signé par le Premier Ministre instituant les Centres Intégrés des Services Multisectoriels (CISM) pour la prise en charge des survivants des VBG constitue une retombée significative de ce programme, en faveur de la réhabilitation et la réintégration des survivants des violences basées sur le genre (VBG) dans la société. De la province de Kinshasa, au Sud-Kivu, en passant par le Kasaï Central, des CISM sont installés dans les hôpitaux de référence où le personnel soignant apporte un appui nécessaire et coordonné aux survivants.

Ces CISM disposent également d'un guichet juridique qui offre un accompagnement et assure une prise en charge juridique et judiciaire des bénéficiaires, en collaboration avec les Bureaux de Consultation Gratuite (BCG). Quant au guichet de réinsertion socio-économique, celui-ci se focalise sur l'autonomisation des bénéficiaires, aussi bien grâce à l'apprentissage des métiers et activités génératrices des revenus, mais aussi par la réinsertion scolaire. Le projet justice, autonomisation et dignité des Femmes et des Filles en RDC (JAD) a apporté un soutien à environ 17 000 survivants(e)s qui ont bénéficié d'un soutien psychosocial, soit plus de 9 300 filles et près de 7 500 femmes, un apport essentiel pour la guérison émotionnelle et mentale.

Retraite annuelle de l'Equipe de Pays des Nations Unies (avril 2024)

2.3. SOUTIEN AUX PARTENARIATS ET AU FINANCEMENT DE L'AGENDA 2030

En 2024, le Système des Nations Unies en République Démocratique du Congo a poursuivi ses efforts pour renforcer les partenariats et mobiliser des ressources en soutien à l'Agenda 2030. Ces actions, menées en étroite collaboration avec le gouvernement congolais, les institutions financières internationales (IFI) et d'autres partenaires au développement, ont permis d'accompagner plusieurs initiatives structurantes en matière de gouvernance économique et de financement du développement.

Parmi les avancées notables, on peut noter :

- **Feuille de route d'accélération des ODD :** une démarche coordonnée, avec l'appui de l'Équipe pays, a permis de budgétiser la feuille de route pour l'accélération des ODD et d'identifier les sources de financement adéquates. Cet exercice a aussi mis en exergue la nécessité d'optimiser les ressources existantes pour atteindre les ODD.
- **Opérationnalisation du cadre national intégré de financement du développement :** des progrès ont été réalisés pour aligner ce cadre avec le Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2024-2028), renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité des financements dédiés au développement.
- **Redynamisation de la Plateforme de Gestion de l'Aide (PGAI) :** un appui technique a été apporté par l'Équipe pays afin de redynamiser l'usage de cette plateforme en améliorant les processus de gestion des données et d'accroître son usage afin d'améliorer la prévisibilité et et la traçabilité des ressources extérieures. A terme, le plein fonctionnement de la PGAI contribuera à la planification budgétaire intégrée orientée vers la réalisation des ODD.

En matière de mobilisation des fonds, le SNU a soutenu le gouvernement congolais dans l'accès à diverses initiatives mondiales. En 2024, la RDC a bénéficié des financements provenant du Fonds pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI), du Fonds pour les Objectifs de Développement Durable (SDGF) et du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF). De plus, des efforts ont été déployés pour établir une facilité de crédit carbone, visant à valoriser les ressources forestières du pays dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

Sur le plan des politiques économiques, le SNU a appuyé la RDC dans sa stratégie de diversification des partenariats commerciaux et dans sa participation active à la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf). Cet engagement vise à augmenter la part du pays dans le commerce intra-africain, en s'appuyant sur la nouvelle politique industrielle et le développement de Zones Économiques Spéciales (ZES). Le SNU a aussi appuyé l'exploration du potentiel de conversion d'une partie de la dette extérieure du pays en investissements dans l'action climatique et la protection de l'environnement en vue de poursuivre l'atteinte des ODD.

© RCO RDC

2.4. RÉSULTATS DES NATIONS UNIES TRAVAILLANT PLUS ET MIEUX ENSEMBLE : COHÉRENCE, EFFICACITÉ ET EFFICIENCE DES NATIONS UNIES

L'Equipe de Pays travaillant pour plus de cohérence et d'efficacité en soutien aux priorités nationales

L'année 2024 a été marquée par la nomination d'un nouveau Gouvernement. Ce nouvel exécutif a impulsé une révision des cadres stratégiques de la planification du développement en RDC.

Au niveau national, le Plan national stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028 a été finalisé sous le leadership de la nouvelle Première Ministre et Cheffe du gouvernement. En parallèle, le Programme d'Action du Gouvernement a été adopté. Le Programme reflète la vision stratégique du Gouvernement pour le développement économique, social et politique de la RDC au cours des cinq prochaines années et traduit la vision politique du Président de la République qui découle de son programme électoral 2024-2028.

Au niveau du système des Nations Unies en RDC, l'année 2024 a été celle de la fin du cycle de coopération 2020/2024 aligné sur le PNSD 2019/2023, ainsi qu'une année d'évaluation des actions mises en œuvre durant la période 2020/2024 et de préparation du cycle 2025-2029.

Le Cadre de Coopération pour le Développement Durable (CCDD) sur la période 2025-2029 est à la fois le résultat des analyses causales et conclusions des travaux de planification stratégique tenus entre mars et juin 2024, impliquant les institutions gouvernementales au niveau central et provincial, la société civile, le secteur privé, les partenaires sociaux, les partenaires techniques et financiers, ainsi que le monde universitaire et académique.

Un grand atelier national s'est tenu en mars 2024. Cet atelier, fondé sur une approche participative regroupant les agences du SNU et les partenaires nationaux, avait pour objectif de définir les priorités et les résultats stratégiques CCDD pour 2025-2029, en adéquation avec les orientations stratégiques du PNSD 2024-2028, sur la base du CCA 2023 ainsi que d'une cartographie qui a permis d'identifier les défis et opportunités de développement pour la RDC sur lesquels le Système des Nations Unies a un avantage comparatif.

Les priorités stratégiques retenues par le Par ailleurs, la préparation et la validation

conjointe de la nouvelle éligibilité du Fonds de consolidation de la paix a permis de dégager l'importance de l'effet catalytique des projets financés par ce fonds, et d'acter le besoin de s'attaquer aux causes sous-jacentes des conflits.

L'Equipe de Pays a aussi démontré sa forte capacité de flexibilité et d'adaptation en accompagnant le pays face à la résurgence du conflit à l'Est et le désengagement de la MONUSCO au Sud Kivu, en incorporant notamment ces aspects dans sa planification conjointe 2024 et dans le nouveau cadre de coopération 2025/2029.

Au niveau de la coordination et de la collaboration avec le gouvernement dans la mise en œuvre du Cadre, un Comité de Pilotage Conjoint (CPC), co-présidé par le Ministre ayant la Coopération Internationale dans ses attributions, le Ministre ayant en charge la Planification nationale et le Coordonnateur résident du SNU, assurera le pilotage stratégique du CCDD. Ce comité veillera à l'alignement des priorités entre le PNSD et le CCDD, et appréciera les performances de mise en œuvre du CCDD, en tenant compte des cibles ODD définies.

En parallèle, au sein de l'Equipe Pays, la planification conjointe à laquelle toutes les agences participent et contribuent, les projets et initiatives conjoints, les mécanismes de coordination, la présence active et l'implication du Coordonnateur Résident dans les mécanismes divers des partenaires (notamment comme co-Président du groupe de coordination des partenaires) et du secteur privé (comme membre du Conseil d'administration du Global Compact RDC par exemple) sont des opportunités accélératrices qui ont permis au SNU de rendre plus pertinente et efficace son offre et ses opérations conjointes dans le pays.

De plus, la Co-Présidence active du Coordonnateur Résident au sein du groupe de coordination des partenaires a permis de finaliser une étude sur l'efficacité des mécanismes de coordination et de concertation de l'aide externe en RDC. Cela s'est traduit par une réorientation des objectifs du groupe et un appui technique au Ministère du Plan pour la finalisation du décret d'application de la Politique nationale de l'Aide au développement. C'est également le cas des programmes conjoints qui permettent des interventions intégrées (dans les domaines de la sécurité et justice).

L'approche "Delivering as one" a été renforcée par l'initiative de mise en place des Equipes provinciales des Nations Unies au niveau de certaines provinces, comme un facteur majeur de création des conditions de synergie, de cohérence et de complémentarité et pour engendrer un gain d'efficacité dans la mise en œuvre du CCDD. Avec cette coordination renforcée, les Agences démontrent leur proactivité dans la recherche de solutions concertées pour répondre pertinemment aux urgences et besoins des communautés bénéficiaires.

L'Equipe de pays travaille aussi étroitement avec les agences non-résidentes pour la mise en œuvre efficace du Cadre de coopération en fonction de leurs avantages comparatifs. UNECA, UNODC et UNCTAD apportent une expertise indispensable pour répondre à certains défis en RDC, notamment en renforçant les capacités des institutions gouvernementales dans la lutte contre le trafic des ressources naturelles, la criminalité organisée et la corruption, en appuyant la mise en place des conditions du développement du commerce entre la RDC et les autres pays africains, pour stimuler la croissance économique nationale et créer des emplois.

En parallèle, compte tenu du poids et du rôle de la RDC dans la CEEAC, la SADC, l'EAC mais aussi dans la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL), le CCDD tient compte des mécanismes de coopération, de coordination et de synergies avec les pays de la sous-région dans plusieurs domaines en particulier dans les domaines i) de paix et de sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) et la Stratégie

© RCO RDC

des Nations Unies pour la consolidation de la paix et la prévention et le règlement des conflits dans la région des Grands Lacs , ii) des transports dans le cadre du Plan Directeur Consensuel des Transport en Afrique Centrale (PDCT-AC) qui inclut 14 projets prioritaires, iii) des infrastructures énergétiques, visant à développer et consolider un marché énergétique régional, piloté par le Pool énergétique d'Afrique centrale (PEAC) et iv) de l'environnement à travers la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) qui est le principal organisme chargé de la conservation et de la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo. Dans cette perspective, l'Équipe pays de la RDC a également amorcé un dialogue stratégique avec les équipes des pays d'Angola et de Zambie au sujet du corridor de Lobito.

Concernant les institutions financières internationales, le partenariat entre l'Equipe pays et les institutions financières internationales a été renforcé à travers l'alignement des politiques notamment sur le besoin de s'attaquer aux nœuds gordiens, au cœur du nouveau Cadre de coopération. Concrètement, l'UNCT a apporté son expertise à la prépa ration des nouveaux programmes du FMI et à la demande d'extension de l'allocation pour la prévention et la résilience de la Banque mondiale.

Enfin, afin de renforcer l'efficacité dans la mise en œuvre du nouveau Cadre de coopération, un Comité de gestion des opérations assurera l'élaboration et la réalisation de la stratégie conjointe des opérations visant l'harmonisation et la simplification des procédures opérationnelles pour apporter un appui efficace à l'exécution du programme tout en réalisant des gains et économies d'échelle sur les coûts des opérations. Présidé par un chef d'agence, il regroupera les responsables et chargés des opérations des Agences, Fonds et Programmes.

TRANSITION DES NATIONS UNIES EN CONCOMITANCE AVEC LE DÉSENGAGEMENT DE LA MONUSCO

Le 30 juin 2024, la MONUSCO a achevé son retrait de la province du Sud-Kivu. Le désengagement était fondé sur le principe de l'appropriation nationale, selon lequel le transfert des tâches de la MONUSCO se fait au Gouvernement congolais, les Agences, Fonds et Programmes des Nations Unies (AFP) et les partenaires jouant un rôle d'appui. En matitère de planification, une feuille de Route du Gouvernement pour la transition au Sud-Kivu (dont le coût s'élève à 57 millions de dollars), accompagné d'un plan d'Appui des Nations Unies pour la transition (dont le coût s'élève à 23 millions de dollars), ont été développé et lancés à la mi-2024. La Feuille de Route décrivait les actions prioritaires nécessaires pour que le Gouvernement reprenne les tâches précédemment entreprises par la MONUSCO, tandis que le Plan d'Appui détaillait les modalités pratiques pour que le système des Nations Unies soutienne le Gouvernement dans les tâches liées à la transition. L'Équipe Provinciale Intégrée de Transition (EPIT) a joué un rôle clé pour assurer une planification coordonnée et conjointe entre le Gouvernement, la MONUSCO, l'équipe de pays des Nations Unies, les ONG internationales et la société civile.

Le coût du Plan d'Appui des Nations Unies pour la transition a été évalué à 23 millions de dollars, ce plan a été conçu avec plusieurs sources de financement, et soutenu par une stratégie de mobilisation de ressources. La capacité résiduelle de la MONUSCO, composée de 42 personnes, est restée au Sud-Kivu pour une période temporaire pour soutenir la transition et fournir une expertise, des connaissances institutionnelles et un soutien pratique aux AFP et au Gouvernement qui mettent en œuvre le Plan d'Appui et la Feuille de Route provinciale. S'appuyant sur les enseignements tirés des précédents retraits de la MONUSCO du Kasaï en 2021 et du Tanganyika en 2022, le Plan d'Appui a défini des tâches de transition dans quatre domaines prioritaires, à savoir :

- La protection des civils, dans l'objectif de soutenir un environnement protecteur pour les civils et de protéger les civils contre les menaces à la sécurité en renforçant les mécanismes de protection gouvernementaux et communautaires, en améliorant le rôle des femmes et des jeunes dans la coordination de la protection, et en facilitant la prévention, la gestion et la transformation des conflits au niveau communautaire.
- La promotion et la protection des droits humains avec objectif de consolider le respect des droits de l'homme afin de réduire les abus et les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire, y compris toutes les formes de violences sexuelles liées au conflit et les violations et abus commis contre les enfants dans les zones prioritaires ciblées par le Plan.
- Le renforcement des institutions de l'État et de l'État de droit, dans l'objectif de renforcer le soutien coordonné aux institutions sécuritaires, judiciaires et pénitentiaires en matière de surveillance, d'enquête, de poursuite et de jugement des crimes graves, de relever le défi des détentions préventives prolongées et d'améliorer la capacité des autorités de l'État à traiter ces questions et d'autres problèmes.
- L'avancement du programme de désarmement, de démobilisation, de relèvement communautaire et de stabilisation (P-DDRCS), dans le but de soutenir la réduction de la menace posée par les groupes armés, de faciliter la gestion et l'élimination responsables des armes et des munitions, et d'encourager la résolution pacifique des conflits.

La cohérence entre les activités prévues par le Plan d'Appui avec les grandes programmations conjointes, notamment le programme conjoint police ainsi que le programme conjoint justice, mérite également d'être mis en avant, démontrant un effort de renforcer la cohérence globale et la transparence des efforts vis-à-vis les partenaires.

La Délégation du GCP en visite au Sud Kivu
© RCO RDC

IMPLICATION DES PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS (PTF) DANS LE SOUTIEN AUX PRIORITÉS NATIONALES

En 2024, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ont continué à soutenir le Gouvernement dans la réalisation de ses priorités nationales, tant au niveau bilatéral que multilatéral. L'essence de leurs interventions repose sur l'ODD 17, qui porte sur la coopération internationale, essentielle face à un besoin croissant de financements et d'investissements étrangers.

En lien étroit avec les Nations Unies à travers le Groupe de coordination des partenaires (GCP), co-Présidé par le Coordonnateur Résident, les PTF ont renforcé leur engagement dans l'accompagnement des priorités nationales et la mise en œuvre conjointe du Cadre de coopération pour le développement durable. Hormis les rencontres régulières de coordination et les plaidoyers conjoints sur les thématiques de développement, de paix, de droits humains et de politiques publiques, des missions conjointes de haut niveau ont été organisées et ont illustré cette dynamique partenariale renforcée sur le terrain.

La première s'est tenue dans la province du Tanganyika en février 2024. Facilitée par l'Équipe provinciale des Nations Unies, cette visite a permis aux PTF membres du GCP de mieux appréhender les réalités locales, d'identifier les complémentarités entre les interventions humanitaires, de développement et de consolidation de la paix, et de nourrir la réflexion stratégique sur l'opérationnalisation de l'approche Nexus.

Une seconde mission conjointe, organisée à Bukavu en mai 2024, dans le contexte du retrait de la MONUSCO du Sud-Kivu, a mobilisé une trentaine de participants, dont des représentants du Gouvernement congolais, du système des Nations Unies, de la Banque mondiale, de l'Union Européenne et de plusieurs partenaires bilatéraux (Belgique, France, Allemagne, Japon, Pays-Bas, Suède, Suisse, USAID). Cette mission a permis d'établir un dialogue direct avec les autorités locales et les acteurs de terrain sur les enjeux liés à la transition, notamment la protection des civils, la réforme du secteur de la sécurité, la justice, le DDR communautaire, et l'inclusion des femmes et des jeunes dans les processus de paix.

2.5. APERÇU FINANCIER ET MOBILISATION DES RESSOURCES

APERÇU FINANCIER

AXE 1. CONSOLIDATION DE LA PAIX ET PROTECTION DES DROITS HUMAINS

Effets	Budget requis	Budget disponible en 2024	Budget dépensé en 2024	Taux de mobilisation des ressources
Effet 1.1	**$ 32,807,079**	**$32,895,692**	**$ 10,713,140.01**	**100,2%**
Produit 1.1.1	$ 3,168,836	$ 3,107,449	$ 1,018,100	
Produit 1.1.2	$ 3,475,065	$ 3,202,850	$ 3,202,850.00	
Produit 1.1.3	$ 26,163,178	$ 26,313,178	$ 6,492,190.01	
Effet 1.2	**$ 16,806,792.81**	**$ 16,806,792.81**	**$ 11,089,049.65**	**100%**
Produit 1.2.1	$ 11,675,757	$ 11,675,757	$ 7,673,325.07	
Produit 1.2.2	$ 1,795,141	$ 1,795,141	$ 1,187,129.58	
Produit 1.2.3	$ 3,335,895	$ 3,335.395	$ 2,228,595.00	
Effet 1.3	**$ 8,291,949**	**$ 8,291,949**	**$ 2,380,490.39**	**100%**
Produit 1.3.1	$ 340,000	$ 340,000	$ 300,000.00	
Produit 1.3.2	$ 922,289	$ 922,289	$ 659,609.39	
Produit 1.3.3	$ 7,029,660	$ 7,029,660	$ 1,420,881.00	
Total	**$ 57,905,821**	**$ 57,994,434**	**$ 24,182,680.05**	**100,1% (42% delivery)**

AXE 2. CROISSANCE ECONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Effets	Budget requis 2024	Budget disponible en 2024	Gap de financement	Taux de mobilisation des ressources
Effet 2.1	**$ 186,461,155.23**	**$153,136,889.19**	**$ 33,324,266.04**	**82,12%**
Produit 2.1.1	$ 82,602,462.00	$ 73,412,439.98	$ 9,190,022.02	88,87%
Produit 2.1.2	$ 91,081,648.23	$ 69,457,404.21	$ 21,624,244.02	76,25%
Produit 2.1.3	$ 12,777,045.00	$ 10,267,045.00	$ 2,510,000.00	80,36%
Effet 2.2	**$ 29,778,802.11**	**$ 23,372,327.11**	**$ 6,382,475.00**	**78,48%**
Produit 2.2.1	$ 10,908,836.39	$ 4,502,361.39	$ 6,382,475.00	41,27%
Produit 2.2.2	$ 18,869,965.72	$ 18,869,965.72	$ 00,00	100%
Effet 2.3	**$ 148,140,488.00**	**$ 74,429,825.00**	**$ 68,010,663.00**	50,24%
Produit 2.3.1	$ 1,369,810.00	$ 71,518.00	$ 1,298,292.00	5,22%
Produit 2.3.2	$ 84,645,906.00	$ 38,040,960.00	$ 40,904,946.00	44,94%
Produit 2.3.3	$ 62,124,772.00	$ 36,317,347.00	$ 25,807,425.00	58,46%
Total	**$364,380,445.34**	**$251,946,611.40**	**$112,433,833.94**	**69,14%**

AXE 3. ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE ET ASSISTANCE HUMANITAIRE

Effets	Budget requis 2024	Budget disponible en 2024	A mobiliser 2024	Montant dépensé	Taux de mobilisation des ressources
Effet 3.1	$ 302,083,612.48	$106,963,055.84	$ 195,664,755.64	$ 263,534,271.01	87%
Produit 3.1.1	$ 221,232,979.66	$ 79,673,972.30	$ 141,559,007.36	$ 238,010,694.15	108%
Produit 3.1.2	$ 61,770,377.89	$ 14,702,780.92	$ 46,567,596.97	$ 22,773,691.11	37%
Produit 3.1.3	$ 19,080,254.93	$ 12,586,302.62	$ 7,538,151.31	$ 2,749,885.75	14%
Effet 3.2	$ 787,951,974.54	$ 443,372,058.68	$ 344,579,915.86	$ 551,537,550.66	70%
Produit 3.2.1	$ 748,847,856.25	$ 413,858,898.80	$ 334,988,957.45	$ 525,071,289.28	70%
Produit 3.2.2	$ 39,104,118.29	$ 29,513,159.88	$ 9,590,958.40	$ 26,466,261.37	68%
Total	**$ 1,090,035,587.02**	**$ 550,335,114.52**	**$ 540,244,671.50**	**$ 815,071,821.67**	**75%**

MOBILISATION DES RESSOURCES

© Unicef RDC

En 2024, le taux de mobilisation des ressources pour le financement des axes prioritaires du cadre de coopération a dépassé 60%, grâce à une combinaison de différentes sources, notamment les fonds propres des agences, les financements des partenaires multilatéraux et bilatéraux, les fonds thématiques spécialisés ainsi que diverses autres contributions, y compris celles du gouvernement congolais. L'approche axée sur le développement et la mise en œuvre de projets conjoints au sein du SNU a également contribué à cette mobilisation, dans l'esprit de One UN.

La mise en œuvre des activités du cadre de coopération repose sur une mobilisation efficace des ressources auprès des bailleurs et partenaires, ainsi que sur une collaboration étroite avec divers acteurs. Afin de renforcer cette dynamique et d'accélérer la réalisation des ODD, un nouveau groupe de travail *Financement du Développement et Partenariat* a été mis en place au niveau de l'équipe de Pays des Nations Unies. Ce groupe vise à élargir les réflexions stratégiques et à renforcer la coordination avec les partenaires de développement.

Afin d'accélérer la réalisation des ODD en RDC, des progrès significatifs ont été réalisés en 2024 dans la mise en œuvre de la politique nationale d'aide et du partenariat mondial. Des efforts ont également été déployés pour améliorer la coordination sectorielle et thématique entre les partenaires, renforcer la collaboration avec le secteur privé et identifier, en consultation avec le gouvernement, des plans d'action efficaces pour mobiliser des financements supplémentaires.

© Unicef RDC

Chapitre 3

PRIORITÉS DE L'EQUIPE DE PAYS POUR 2025

© RCO RDC

En prélude à la formulation de son nouveau Cadre de Coopération, l'Équipe de pays a également procédé à l'Analyse Commune de Pays (CCA), qui a conduit à des analyses causales des principaux problèmes de développement de la RDC, notamment en matière de gouvernance, de respect des droits de l'homme, de sécurité, en particulier à l'Est, de paix, ainsi que des analyses relatives aux trajectoires de la croissance économique et des ODD.

Le CCA a ainsi permis de dégager les principaux enjeux et les défis à relever dans les prochaines années par la RDC et le Système des Nations Unies.

À partir de ces constats, quatre priorités stratégiques ont été définies pour y répondre, en accord avec la vision de développement de la RDC et l'agenda 2030. Elles visent à améliorer la sécurité nationale, consolider la paix, diversifier les sources de croissance économique, renforcer le capital humain, gérer durablement les ressources naturelles et améliorer l'efficacité de la gouvernance. Ces priorités intègrent également la dimension des droits de l'homme, afin de garantir l'inclusion de tous dans les processus de transformation politique, économique et sociale. Enfin, le cadre de coopération prend en compte le désengagement progressif de la MONUSCO et la transition qui en découle.

Priorité stratégique 1

Croissance économique inclusive durable

Priorité stratégique 2

Gouvernance efficace, Etat de droit et protection des populations

Priorité stratégique 3

Accès aux services sociaux de base de qualité et protection sociale inclusive

Priorité stratégique 4

Gestion durable des Ressources Naturelles, protection des écosystèmes et gouvernance environnementale efficace

Pour l'année 2025, ces priorités vont se décliner autour d'interventions relatives à :

1. **Diversification économique et promotion de l'entrepreneuriat** : Réduire la dépendance aux secteurs extractifs en soutenant le développement d'autres secteurs économiques, et l'entrepreneuriat, en particulier parmi les populations vulnérables.

2. **Renforcement de la gouvernance et des institutions** : Améliorer la qualité de la gouvernance pour assurer une gestion efficace des ressources et des services publics.

3. **Consolidation de la paix et de la sécurité** : Assurer un environnement sécurisé pour le développement. Des initiatives visant à renforcer la justice et la cohésion sociale sont prévues.

4. **Amélioration de l'accès aux services sociaux de base** : Garantir un accès équitable aux services de santé, d'éducation et de protection sociale pour le bien-être des populations vulnérables.

5. **Gestion durable des ressources naturelles et adaptation au changement climatique** : Protéger l'environnement et promouvoir une transition énergétique durable

6. **Approche Nexus** : Améliorer la convergence des actions humanitaires, de développement et de paix dans les zones de conflit et post-conflit, notamment à travers le renforcement du leadership de l'Etat et les mécanismes de coordination.

NATIONS UNIES
RD CONGO

Bureau du Coordonnateur Résident
Concession Utex Africa
Kinshasa • Ngaliema

onurdcongo@un.org

Nations Unies en RD Congo